

PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK (PNWW)

OCTOBRE 2025

RAPPORT D'INTERVENTION PRÉLIMINAIRE

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE DANS LE CADRE DU
PROJET ÉOLIEN DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY,
MRC DE MONTMAGNY, AUTOMNE 2025



Artefact
Urbain

Page couverture

À gauche :

Plan de 1939 de Saint-Paul-deMontminy et les alentours.

Ministère des Affaires municipales. 1939.

Inventaire des ressources naturelles et industrielles. Comté municipal de Montmagny.

Ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce.

À droite :

Inventaire archéologique en cours dans la zone A9.

Photographie numéro AU_SPDM_031.

Vue vers le sud. 14 octobre 2025.

Inventaire archéologique dans le cadre du projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy, MRC de Montmagny, automne 2025

Permis de recherche archéologique

25-URBA-13

Jolyane Saule & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artéfact urbain inc.

31, rue des Jardins

Québec (Québec) G1R 4L6

Canada

<https://www.artefacturbain.ca/>

Rapport déposé à

Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag

217, rue de la Grève, Cacouna (Québec), G0L 1G0

Octobre 2025

RÉSUMÉ

Le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM) dans la MRC de Montmagny touche un territoire forestier, dans le Wolastokuk (territoire ancestral wolastoqey), au sein duquel des ressources archéologiques pourraient être à risque. Ce faisant, la firme Artéfact urbain a été mandatée par la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik afin d'effectuer un inventaire archéologique de 24 zones ciblées par les travaux. Ces zones possèdent un potentiel archéologique autochtone ou allochtone déterminé dans le cadre de deux études de potentiel archéologique (Pintal 2023 ; PNWW 2024). L'objectif de l'inventaire archéologique vise à prévenir les impacts des travaux projetés sur l'éventuel patrimoine enfoui.

L'intervention archéologique réalisée comporte la pratique de sondages manuels systématiques au sein des limites des zones à potentiel archéologique ciblées en plus de la réalisation d'une inspection visuelle. Les travaux archéologiques ont été réalisés du 13 au 16 octobre 2025. L'équipe qui a mené à terme cet inventaire était composée d'une responsable d'intervention, d'un assistant et d'une équipe de deux archéologues de terrain.

Au final, les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwik devront être informés sans délai.

ÉQUIPE DE RÉALISATION

PREMIÈRE NATION WOLASTOQIYIK WAHSIPEKUK

Jolyane Saule, archéologue	Consultante en archéologie (Responsable de l'intervention sur le terrain)
Samuel Leclerc, ingénieur forestier	Coordonnateur aux consultations et accommodements

ARTEFACT URBAIN INC.

Joey Leblanc, archéologue	(Chargé de projet, coordination, assistant sur le terrain, infographie et rédaction)
Marie-Anne Paradis, archéologue	(Administration, cartographie, recherche et rédaction de la section 3)
Eli Blouin Rondeau, archéologue	(Intervention sur le terrain)
Guillaume Turcotte, archéologue	(Intervention sur le terrain)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	iv
ÉQUIPE DE RÉALISATION	v
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PLANCHES.....	viii
LISTE DES PROFILS.....	viii
LISTE DES TABLEAUX.....	ix
1. INTRODUCTION.....	1
1.1 Localisation générale	1
2. MÉTHODOLOGIE	3
2.1. Recherches préparatoires	3
2.2. Durée des travaux et équipes de terrain.....	3
2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique	3
2.4. Méthodologie en laboratoire	5
3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE	6
3.1 Paysage et contexte naturel	6
3.2 Contexte culturel autochtone	8
3.3 Contexte culturel allochtone	12
4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR	15
5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION.....	17
5.1. Zone A1	17
5.2. Zone A2	19
5.3. Zone A3	20
5.4. Zone A4	22
5.5. Zone A5	24
5.6. Zone A6	26
5.7. Zone A7	27
5.8. Zone A8	29
5.9. Zone A9	33
5.10. Zone A10	34
5.11. Zone A11.....	36
5.12. Zone A12	38
5.13. Zone A13	40

5.14. Zone A14	42
5.15. Zone A15	44
5.16. Zone A16	46
5.17. Zone A17	48
5.18. Zone A18	49
5.19. Zones A19 à A22	51
5.20. Zone A23	52
5.21. Zone A24	54
6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	55
6.1. Valeurs archéologiques	55
BIBLIOGRAPHIE.....	56
ANNEXE 1. Catalogue des photographies	
ANNEXE 2. Mosaïque des photographies	

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. GÉOLOGIE GÉNÉRALE DU SECTEUR DES ZONES INVENTORIÉES. CARTE PRODUITE À L'AIDE DU SERVICE WMS DE SIGÉOM (MNR 2021)	6
FIGURE 2. CARTE DATÉE DE 1685 À PARTIR DE DONNÉES RECUEILLIES EN 1683 QUI ILLUSTRE LES RIVIÈRES ET LACS ENTRE QUÉBEC ET L'ACADIE (MUSÉE DE LA CIVILISATION, FONDS D'ARCHIVES DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC, PLAN D'UNE PARTIE DU CANADA ET DE L'ACADIE AVEC LE CHEMIN DE QUÉBEC À LA BAIE FRANÇAISE, S-81-1)	11
FIGURE 3. DÉTAIL DE LA CARTE DE L'ARPEUTEUR GÉNÉRAL DE 1862 MONTRANT LA ROUTE TACHÉ ET LES AUTRES CHEMINS DE COLONISATION SUR LA RIVE-SUD DU SAINT-LAURENT. EMPLACEMENT APPROXIMATIF DES ZONES INVENTORIÉES INDIQUÉ D'UN POLYGONE ROUGE. (BUREAU DE L'ARPEUTEUR GÉNÉRAL, 1862, « MAP OF PART OF LOWER CANADA SHEWING THE LINE OF THE TACHE ROAD AND OTHER COLONIZATION, BRANCH LINES LEADING THERE FROM THE SEIGNORIAL PARISHES OF THE SOUTH SIDE OF THE RIVER ST-LAUWRENCE. CANTON CHABOT, PAINCHAUD, POHÉNÉGAMOOK, CHAPAI », GAGQ)	13

LISTE DES PLANCHES

PLANCHE 1. POSITIONNEMENT DES 24 ZONES D'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE DANS LES MUNICIPALITÉS DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY ET NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE	2
PLANCHE 2. ZONES D'INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE (ZIA) À PROXIMITÉ DES ZONES INVENTORIÉES À L'AUTOMNE 2025	16

LISTE DES PROFILS

PROFIL 1. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE A1-001	18
PROFIL 2. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A3-008	21
PROFIL 3. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A4-027	23
PROFIL 4. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE A5-029	25
PROFIL 5. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE A7-030	28
PROFIL 6. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A8-040	30
PROFIL 7. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A8-059	31
PROFIL 8. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE A8-073	32
PROFIL 9. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A10-079	35
PROFIL 10. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE A11-089	37
PROFIL 11. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE A12-099	39
PROFIL 12. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE A13-107	41
PROFIL 13. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A14-102	43
PROFIL 14. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI EST DU SONDAGE A15-104	45
PROFIL 15. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI NORD DU SONDAGE A16-139	47
PROFIL 16. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI OUEST DU SONDAGE A18-145	50
PROFIL 17. CROQUIS STRATIGRAPHIQUE DE LA PAROI SUD DU SONDAGE A23-147	53

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. TYPE DE COUVERT VÉGÉTAL, ESSENCES ET DÉPÔTS DE SURFACE PAR ZONE INVENTORIÉE	7
TABLEAU 2. CADRE CHRONOLOGIQUE DE L’OCCUPATION AUTOCHTONE PRÉCONTACT GÉNÉRALE AU QUÉBEC.....	8
TABLEAU 3. ZONES D’INFORMATION ARCHÉOLOGIQUE (ZIA) À PROXIMITÉ DES ZONES D’INTERVENTION. CES ZIA SONT REPRÉSENTÉES SUR LA PLANCHE 2.	15
TABLEAU 4. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A1	17
TABLEAU 5. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A2	19
TABLEAU 6. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A3	20
TABLEAU 7. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A4	22
TABLEAU 8. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A5	24
TABLEAU 9. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A6	26
TABLEAU 10. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A7	27
TABLEAU 11. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A8	29
TABLEAU 12. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A9	33
TABLEAU 13. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A10	34
TABLEAU 14. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A11	36
TABLEAU 15. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A12	38
TABLEAU 16. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A13	40
TABLEAU 17. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A14	42
TABLEAU 18. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A15	44
TABLEAU 19. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A16	46
TABLEAU 20. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A17	48
TABLEAU 21. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A18	49
TABLEAU 22. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DES ZONES A19 À A22	51
TABLEAU 23. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A23	52
TABLEAU 24. TABLEAU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DE LA ZONE A24	54

1. INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique réalisé en préparation du projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM) dans la MRC de Montmagny. À l'automne 2025, la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a mandaté la compagnie Artéfact urbain pour mener à bien cette intervention de terrain. Un total de 24 zones touchées par les travaux projetés a été jugé comme comportant un potentiel archéologique autochtone ou allochtone selon deux études de potentiel archéologique (Pintal 2023 ; PNWW 2024). L'objectif à l'endroit de celles-ci était de vérifier la présence de ressources archéologiques anticipées et d'atténuer les impacts des travaux à venir sur le patrimoine culturel. Suivant les recommandations de la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk (2024), l'inventaire archéologique a comporté la réalisation de sondages manuels systématiques et d'une inspection visuelle à l'intérieur des 24 zones identifiées du 13 au 16 octobre 2025.

L'intervention a été réalisée sous la supervision de Jolyane Saule, archéologue chargé de terrain, accompagnée des archéologues de terrain Eli Blouin Rondeau et Guillaume Turcotte pour toute la durée de l'intervention. Pour sa part, Joey Leblanc a agi à titre de coordonnateur, assistant sur le terrain et il est détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-13.

1.1 Localisation générale

L'inventaire archéologique a été réalisé dans la MRC de Montmagny, dans la région administrative de Chaudière-Appalaches (planche 1). Les zones à potentiel archéologique touchées par les travaux se situent dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et de Notre-Dame-du-Rosaire. Les consentements nécessaires à la réalisation de l'intervention archéologique à l'endroit de l'ensemble des terrains ont été dûment acquis.

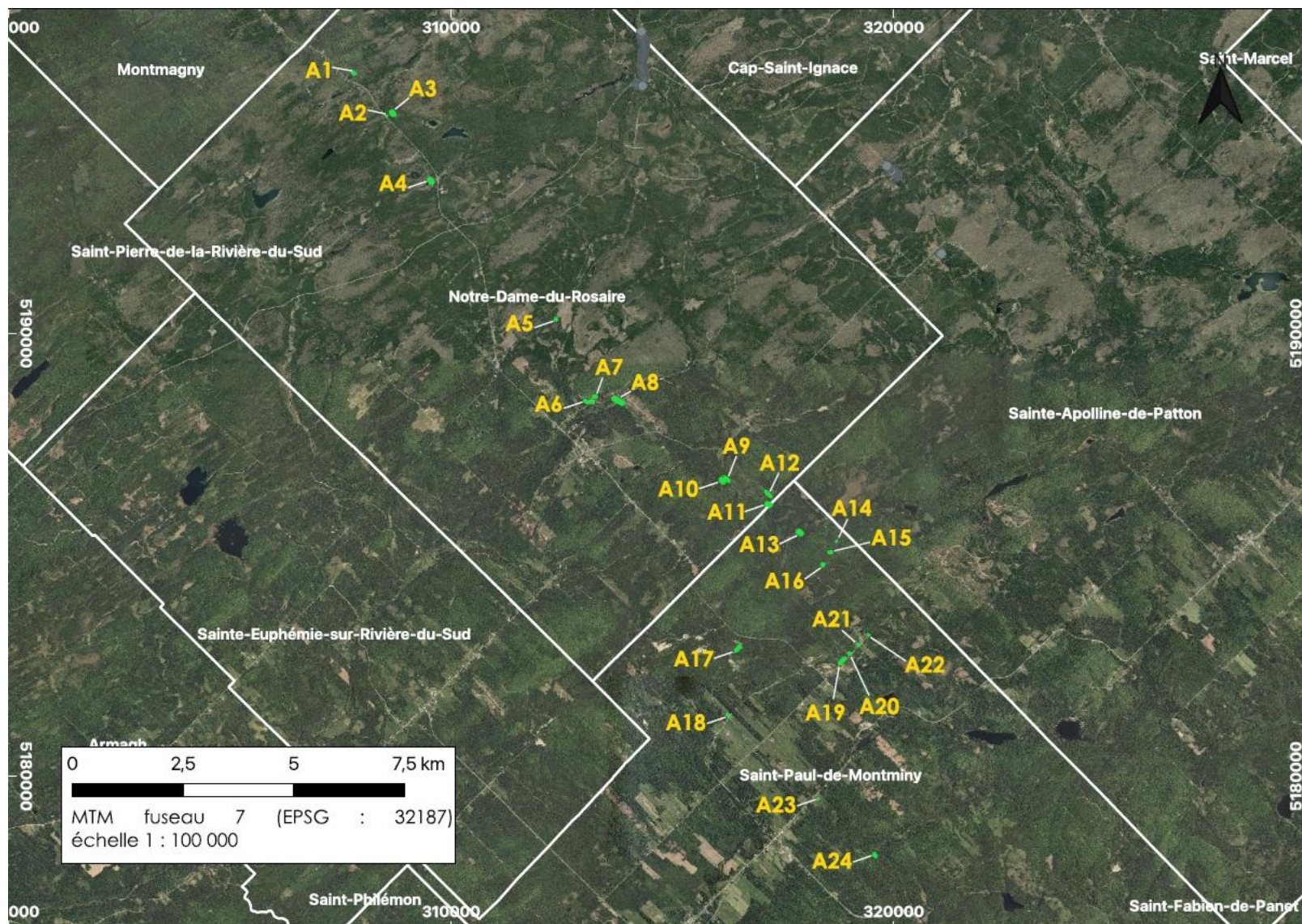


Planche 1. Positionnement des 24 zones d'intervention archéologique dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire

2. MÉTHODOLOGIE

Les méthodologies appliquées à ce projet consistent en un inventaire archéologique de 24 zones jugées à potentiel archéologique. La méthodologie privilégiée prend en compte les résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites du projet et le type d'expertise à réaliser, les caractéristiques physiques et environnementales des limites du projet ainsi que les exigences méthodologiques du ministère de la Culture et des Communications (MCC).

2.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne le cas échéant les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC. Pour ce qui est de l'évaluation du potentiel archéologique des zones ciblées, les informations utilisées proviennent de deux études de potentiel archéologique réalisées par Jean-Yves Pintal (2023) et par la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag (PNWW 2024).

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail IGO2). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF).

2.2. Durée des travaux et équipes de terrain

L'inventaire archéologique s'est déroulé du 13 au 16 octobre 2025. L'équipe était composée de Jolyane Saule, archéologue et chargée de terrain, puis d'Éli Blouin Rondeau et de Guillaume Turcotte, archéologues de terrain. Joey Leblanc a agi à titre de coordonnateur, assistant sur le terrain et il est détenteur du permis de recherche archéologique 25-URBA-13.

Les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier et le dossard, ont été requis en permanence.

2.3. Méthodologie de terrain — Inventaire archéologique

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont

irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes ou qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 mètres en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique ont été sondées manuellement, à la pelle. Ces zones ont été définies dans les études de potentiel mentionnées plus haut. Les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 10 à 15 mètres. Chacun de ces sondages a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm²), une profondeur de 50 cm lorsque possible et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Les premiers 20 centimètres de chaque sondage ont été tamisés à l'aide d'un tamis 6 mm (1/4"). Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens archéologiques. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés. Dans la logique du système de Tikal, les vingt-quatre zones à potentiel identifiées pour l'inventaire archéologique sont désignées comme les sous-opérations A1 à A24, puis les sondages sont nommés de manière incrémentale à partir de A1-001, en poursuivant la numérotation d'une sous-opération à l'autre.

Des profils stratigraphiques ont été relevés pour certains sondages pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un relevé stratigraphique est généralement effectué à tous les 500 mètres lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance.

En cas de découverte archéologique dans un sondage, ce dernier est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et l'entièreté de ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix de chaque côté du sondage positif, à une distance de 3 mètres pour une découverte paléohistorique et de 5 mètres pour une découverte historique. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m pour les découvertes paléohistoriques et de 10 mètres pour les découvertes historiques. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 ou 5 mètres sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 ou 10 mètres de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin.

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la

méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.4. Méthodologie en laboratoire

D'ordre général, sur le terrain, les artefacts et écofacts découverts sont emballés dans des sacs de type Ziploc, sur lesquels la provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière auraient été transportés rapidement en laboratoire, ce qui n'a pas été nécessaire dans le cas présent. Un code spécifique par sac d'artefacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, les artefacts et les écofacts sont nettoyés à l'eau (matériaux inorganiques) ou à sec (origine organique osseuse et métal), à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artefacts suivent les mesures du guide produit par le centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artefacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés, puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'Anglais 1994). Il est à noter qu'aucun artefact n'a été recueilli lors de cette intervention.

3. PAYSAGE ET OCCUPATION HUMAINE

Cette section du rapport présente le contexte naturel et culturel du secteur d'intervention archéologique réalisé et de la MRC de Montmagny. Cette revue inclut d'abord les données géographiques, géomorphologiques et environnementales. Ensuite, les informations relatives à l'occupation humaine, de la paléohistoire à la période historique, sont présentées.

3.1 Paysage et contexte naturel

Les zones inventoriées sont localisées au sein de la province géologique des Appalaches, plus précisément dans le Groupe de Saint-Roch, lequel est formé de grès feldspathiques avec des interlits de conglomérat et de mudslate (MRNF 2021) (figure 1). Cette formation est datée du Néoprotérozoïque (1 000 – 542 Ma) à l'Ordovicien supérieur (458 – 443 Ma). Le secteur un peu plus au sud (zones A9 à A22) est lui aussi dans la province des Appalaches, mais se situe au sein du Groupe de Rosaire, une formation du même âge que le Groupe de Saint-Roch, mais composée de quartzite schisteux et de phyllade (MRNF 2021). Enfin, les zones A23 et A24 sont également dans la province des Appalaches et dans la même époque de formation, mais au sein du Groupe Schistes de Bennett composé de schiste indifférencié, quartzite, phyllade, amphibolite et gabbro (MRNF 2021).

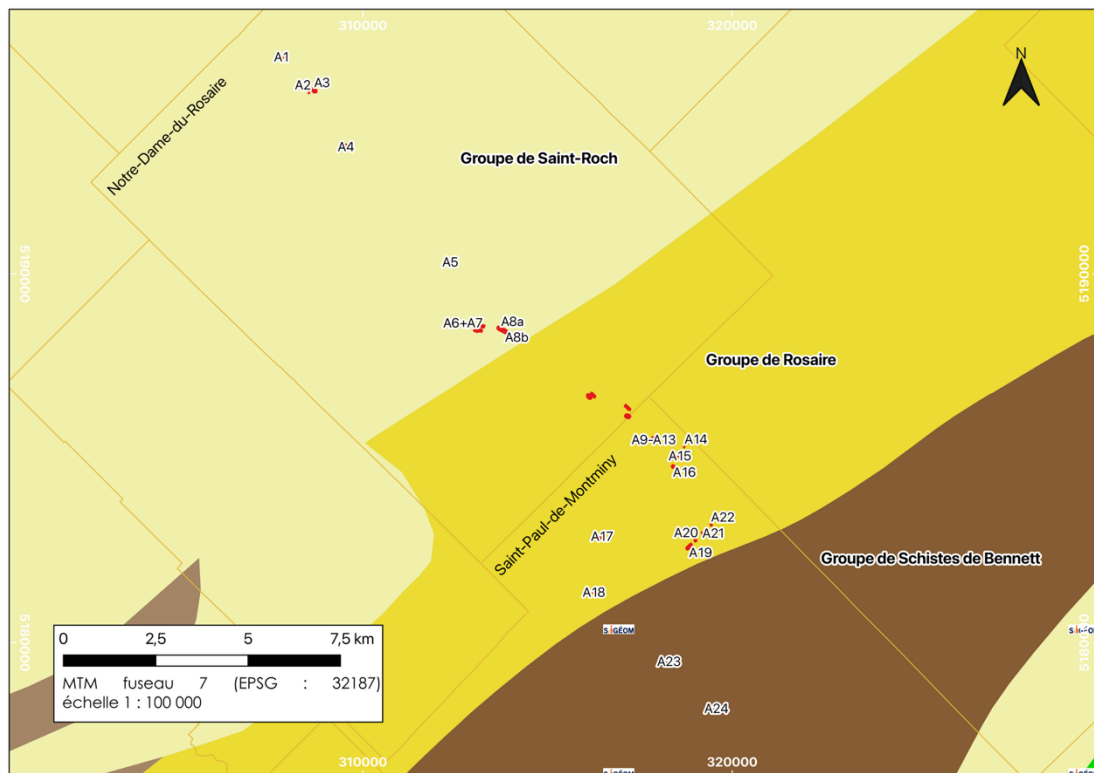


Figure 1. Géologie générale du secteur des zones inventoriées. Carte produite à l'aide du service WMS de SIGÉOM (MNR 2021)

Les zones inventoriées sont relativement distantes les unes des autres ce qui résulte à un couvert végétal et des dépôts de surface relativement variables. Le tableau ci-dessous fait état du couvert forestier local, des essences et du dépôt de surface de chaque zone (tableau 1).

Tableau 1. Type de couvert végétal, essences et dépôts de surface par zone inventoriée

Zone	Type de couvert végétal	Essences	Dépôt de surface
A1	Mixte à dominance de feuillus	Bouleau jaune 30%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Érable rouge 20%, Sapin baumier 20%, Épinette rouge 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A2	Feuillu	Bouleau jaune 20%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Érable rouge 20%, Feuillus non commerciaux 20%, Sapin baumier 20%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié, épaisseur moyenne de 50 cm à 1 m avec affleurements rocheux rares à très rares
A3	Mixte à dominance de feuillus	Bouleau jaune 40%, Érable rouge 20%, Épinette rouge 20%, Sapin baumier 20%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A4	Mixte à dominance de résineux	Sapin baumier 50%, Épinette rouge 20%, Érable rouge 20%, Feuillus indéterminés 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A5	Mixte à dominance de feuillus	Peupliers naturels 30%, Érable rouge 20%, Bouleau à papier (blanc) 10%, Sapin baumier 30%, Résineux indéterminés 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A6-7	Résineux	Épinette blanche 70%, Sapin baumier 20%, Épinette rouge 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A8	Résineux	Épinette blanche 60%, Épinette rouge 20%, Sapin baumier 20%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A9	Mixte à dominance de feuillus	Peupliers naturels 40%, Érable rouge 20%, Bouleau à papier (blanc) 10%, Sapin baumier 20%, Épinette rouge 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A10	Résineux	Sapin baumier 70%, Épinette blanche 10%, Épinette rouge 10%, Feuillus indéterminés 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié et dépôt fluvial, alluviaux, récent
A11	Résineux	Sapin baumier 80%, Résineux indéterminés 10%, Feuillus intolérants à l'ombre 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A12-13	Résineux et mixte à dominance de feuillus	Bouleau jaune 20%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Peupliers naturels 20%, Érable rouge 10%, Sapin baumier 30%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A14	Mixte à dominance de feuillus	Bouleau à papier (blanc) 20%, Bouleau jaune 10%, Érable rouge 10%, Érable à sucre 10%, Peupliers naturels 10%, Sapin baumier 30%, Épinette rouge 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A15	Mixte à dominance de feuillus	Bouleau jaune 20%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Érable rouge 20%, Érable à sucre 10%, Sapin baumier 30%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A16	Mixte à dominance de feuillus	Peupliers naturels 40%, Bouleau à papier (blanc) 10%, Érable rouge 10%, Feuillus non commerciaux 10%, Sapin baumier 30%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A17	Mixte à dominance de feuillus	Peupliers naturels 50%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Sapin baumier 20%, Résineux indéterminés 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A18	Terrain agricole	NA	NA
A19	Résineux	Sapin baumier 50%, Épinette rouge 30%, Épinette blanche 10%, Feuillus intolérants à l'ombre 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié et Dépôt fluvio-glaciaire, juxta-glaciaire
A20	NA	NA	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié

Zone	Type de couvert végétal	Essences	Dépôt de surface
A21	Feuillu	Indéterminé, feuillus non commerciaux	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A22	Résineux	Sapin baumier 70%, Épinette blanche 30%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A23	NA	NA	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié
A24	Mixte à dominance de résineux	Sapin baumier 50%, Épinette blanche 20%, Bouleau à papier (blanc) 20%, Peupliers naturels 10%	Dépôt glaciaire, sans morphologie particulière, till indifférencié, épaisseur moyenne de 50 cm à 1 m avec affleurements rocheux rares à très rares

Finalement, le climat de la MRC de Montmagny est un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger, basée sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

3.2 Contexte culturel autochtone

La période paléohistorique sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 2). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles, définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 2. Cadre chronologique de l'occupation autochtone précontact générale au Québec

Selon Gates St-Pierre (2010 : 10), Pintal (2012a), Plourde (2011 : 87) et Taché (2010 : 8)

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivisions
Paléoindien (12 500 – 8 000 AA)	Paléoindien ancien (12 500 — 9 500 AA)	
	Paléoindien récent (10 000 – 8 000 AA)	
Archaïque (9 500 – 3 000 AA)	Archaïque ancien (9 500 – 8 000 AA)	
	Archaïque moyen (8 000 – 5 500 AA)	
	Archaïque supérieur (5 500 — 3 000 AA)	Archaïque récent laurentien (5 500 – 4 200 AA)
		Archaïque post laurentien (4 200 – 3 000 AA)
Sylvicole (3 000 – 450 AA)	Sylvicole inférieur (3 000 – 2 400 AA)	
	Sylvicole moyen (2 400 – 1 000 AA)	Sylvicole moyen ancien (2 400 – 1 500 AA)
		Sylvicole moyen tardif (1 500 – 1 000 AA)
	Sylvicole supérieur (1 000 – 450 AA)	Sylvicole supérieur ancien (1 000 – 800 AA)
		Sylvicole supérieur médian (800 – 650 AA)
		Sylvicole supérieur récent (650 – 450 AA)

L'occupation du territoire du sud du Québec par les groupes humains s'est probablement concrétisée vers 11 000 à 10 000 ans AA, lorsque le climat s'est adouci. Cette période est identifiée comme étant le Paléoindien dans le Nord-Est américain (de 12 500 à 8 000 AA). Certains sites de la portion récente de cette période se distinguent par des pièces à retouches parallèles (culture Plano), que l'on retrouve principalement au Bas-Saint-Laurent et sur la rive nord de la Gaspésie (Ruralys 2014 : 30). Les groupes du Paléoindien maintenaient une mobilité accrue pour assurer l'acquisition des ressources nécessaires à leur mode de vie. Ils pratiquaient principalement la chasse spécialisée aux gros mammifères, notamment le caribou. Ces groupes

de cette période ont certainement occupé les secteurs littoraux de la mer de Goldthwait pour y exploiter des ressources marines et terrestres, comme en témoignent certains sites de la région du Bic dans le Bas-Saint-Laurent (Dumais et Rousseau 1985 ; voir aussi St-Germain *et al.* 2020). Ces sites occupent des terrasses bien drainées à des altitudes variant entre 80 et 100 mètres (NMM). On retrouve aussi des sites de cette période plus à l'ouest dans le bassin des rivières Chaudière et Etchemin à la proximité de Lévis (Pintal 2002 ; Arkéos 2015). Toutefois, aucun site de cette période n'est répertorié à proximité du secteur d'étude pour l'instant. Autrement, la portion ancienne de la période du Paléoindien n'est observée au Québec que dans la région de l'Estrie à l'heure actuelle (Chapdelaine 2004 ; 2007).

La période subséquente de l'Archaïque marque une phase de transition témoignant d'une diversification des ressources exploitées, des matériaux utilisés et des types d'outils fabriqués. Les rivages des différentes rivières navigables ou des plans d'eau sont privilégiés au profit des hautes terrasses. La période de l'Archaïque ancien, le faciès le plus ancien de cette période, est répertoriée principalement en Estrie et sur la Côte-Nord, mais aussi sur certains sites à l'embouchure de la rivière Chaudière à Lévis (voir Chapdelaine et Burke 2017 ; Pintal 2003). La période de l'Archaïque moyen est quant à elle presque absente du registre archéologique québécois (moins de 10 sites). Aucun de ces sites n'est retrouvé à proximité du secteur d'étude.

Pour la période de l'Archaïque récent (de 5 500 à 3 000 AA), plusieurs sites ont été repérés à travers la province. Les peuples de cette période sont majoritairement nomades ; ils se déplacent régulièrement un peu partout sur le territoire, mais développent progressivement des endroits de préférence, où se retrouvent davantage de ressources (Ruralys 2014 : 33). Les groupes s'installent principalement le long de cours d'eau navigables où la pêche est possible. Les occupations de la vallée laurentienne pendant l'Archaïque récent peuvent être classées chronologiquement selon deux traditions : l'Archaïque laurentien puis l'Archaïque post-laurentien. Des changements dans la technologie reflètent le passage de l'Archaïque laurentien à l'Archaïque post-laurentien, notamment la baisse marquée dans l'usage d'outils en cuivre natif, signe de la disparition de certains réseaux d'échange avec la région des Grands Lacs. Plusieurs sites semblent avoir existé dans la région de la Côte-du-Sud, notamment à Montmagny, mais par le biais de découvertes fortuites (voir Pintal 2012b ; Picard 1974 ; 1992 ; Samson 2003). Ces sites seraient concentrés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent et aucun site plus à l'intérieur des terres n'est répertorié pour l'instant près du secteur d'étude.

Le Sylvicole est défini par les archéologues par la présence de terre cuite et la sédentarisation progressive. Le Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) se démarque par la production d'une poterie grossière et par la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert, appelée le chert Onondaga, pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). Le Sylvicole inférieur est reconnu dans la région de Montmagny sur le site CfEp-5 où plusieurs témoins de cette période ont été mis au jour (Picard 2012).

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1 500 à 1 000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie. Une pointe Adena, plausiblement de la

fin du Sylvicole inférieur ou du Sylvicole moyen, a été découverte fortuitement sur la rue de la Basse-Bretagne à Montmagny (Pintal 2012b). Autrement, de la céramique stylistiquement associée au Sylvicole moyen ancien a été relevée sur le site CfEp-7 à Montmagny (Artefactuel 2020).

Au Sylvicole supérieur, plusieurs groupes adoptent une sédentarité semi-permanente et s'établissent dans des villages temporaires. Ces villages sont en effet déplacés après quelques années selon l'épuisement des sols. Parallèlement, leur mode de subsistance est dès lors essentiellement basé sur l'agriculture. Ces groupes sont associés pour la vallée du Saint-Laurent à la culture archéologique des Iroquoiens du Saint-Laurent. Certains groupes iroquoiens du Saint-Laurent, notamment ceux de la région de Québec, se déplacent saisonnièrement vers l'estuaire du fleuve pour y exploiter les ressources marines (Plourde 2011). Aucun village des Iroquoiens du Saint-Laurent n'est connu pour la Côte-du-Sud, mais des campements temporaires associés aux déplacements saisonniers vers l'estuaire sont connus sur les îles près du littoral (Tremblay 1995). Autrement, des outils en os ont été retrouvés fortuitement dans la région de Montmagny et ont été associés à une présence du Sylvicole supérieur dans la région (PNWW 2024). D'autres groupes contemporains, appartenant à la tradition algonquienne de l'est, conservent plutôt un mode de vie nomade orienté sur la chasse et la cueillette, quoique l'horticulture ait aussi été pratiquée de manière opportuniste (voir Chilton 2008). Ces groupes algonquiens fabriquaient aussi de la poterie, mais celle-ci est moins fréquente sur les sites. Les parois sont souvent épaisses et dégraissées au coquillage broyé (PNWW 2024). Parmi ces groupes nomades qui occupent le territoire de la Côte-du-Sud à cette même période, plusieurs sont certainement des groupes wolastoqey (PNWW 2024).

Au début de la période des Contacts, durant la première moitié du XVI^e siècle, les Iroquoiens du Saint-Laurent installent leurs villages en retrait des rives du Saint-Laurent, en réaction probable aux conflits internationaux qui ont rendu les rives du fleuve hostiles. La région de la Côte-du-Sud aurait pu être dépeuplée à cette époque, servant de zone tampon entre les nations des Iroquoiens du Saint-Laurent et celles des Mi'kmaq ou plausiblement les Wolastoqiyik (PNWW 2024). Suite à la disparition ou à la dispersion des Iroquoiens du Saint-Laurent, à la fin du XVI^e siècle, peu de documents écrits font état de la présence autochtone dans le secteur d'étude et plus généralement dans la Côte-du-Sud.

Dès la fin du XVII^e siècle, la rivière du Sud est illustrée sur la carte de Denonville (figure 2). Cette carte créée à la demande de l'intendant Jacques De Meulles en 1683 montre la voie canotable qui relie la rivière du Sud à l'Acadie via la rivière Saint-Jean (Prévost 2020). Une note sur la carte indique que les informations proviennent d'un homme du village Wolastoqey de Medocté (Meductic) qui a été occupé jusqu'au milieu du XVIII^e siècle (PNWW 2024 : 62). Il est également indiqué au bas de la carte : « On fait 12 ou 13 lieues dans la Rivière du Sud après cela il y a un portage de 3 lieues jusqu'au petit lac de la rivière Achiganaré Chegué laquelle dure 9 lieues jusqu'à la rivière Saint-Jean ou l'on fait encore 130 lieues jusqu'à la baie de l'Acadie ». Selon une analyse effectuée par Artefactuel (Artefactuel 2022 : 97-99), le lac mentionné pourrait être le lac Jally ou le lac Moïse. Le chemin décrit par Denonville traverserait donc l'aire d'étude et un portage se trouve dans le secteur à l'étude. Cela pourrait signifier que la Côte-du-Sud était fréquentée par des Wolastoqiyik (PNWW 2024 : 62). La rivière du Sud est également une voie navigable qui relie les bassins versants Saint-Jean et Saint-Laurent par un portage. D'ailleurs, l'abbé Caron souligne

qu'un portage aurait été emprunté par les Autochtones dans le secteur de Saint-Paul-de-Montminy (Caron 1980).

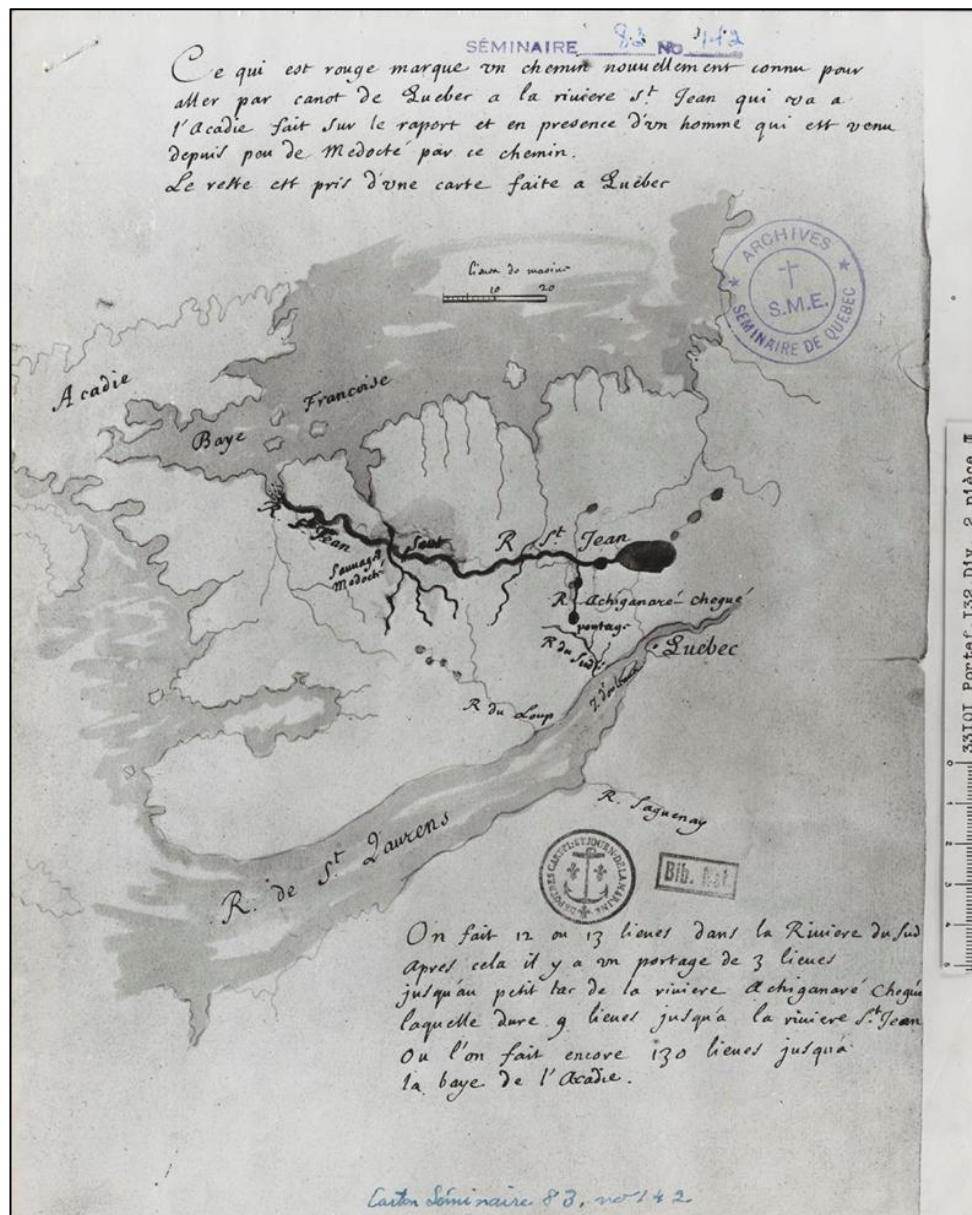


Figure 2. Carte datée de 1685 à partir de données recueillies en 1683 qui illustre les rivières et lacs entre Québec et l'Acadie (Musée de la Civilisation, fonds d'archives du Séminaire de Québec, Plan d'une partie du Canada et de l'Acadie avec le chemin de Québec à la Baie Française, S-81-1)

Dans l'ensemble, peu d'indices permettent de croire que la Côte-du-Sud ait été densément peuplée au début de la colonisation. Le territoire servait toutefois d'espace de circulation et de transport maritime, notamment en lien avec les activités de traite des fourrures. En 1671, Louis Couillard, seigneur de Rivière-du-Sud, approvisionnait en marchandises les Autochtones et les colons français de la région (Johnson et Martijn 1994). Bien que la traite sur la rive sud ait été moins organisée qu'à Tadoussac, elle demeurait tolérée par les autorités françaises, pourvu qu'elle s'effectue uniquement avec les groupes autochtones fréquentant ce secteur (Johnson et

Martijn 1994). Au XVII^e siècle, la traite des fourrures atteint son apogée dans la vallée laurentienne, véritable berceau de ce commerce auquel participent plusieurs Nations, dont les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Innus (Johnson et Martijn 1994). Les Mi'kmaq, dont le territoire ancestral s'étend sur la Gaspésie et une partie des Maritimes, fréquentent également la vallée laurentienne à la période de Contacts et dans les siècles suivants. Les registres paroissiaux témoignent d'ailleurs de leur présence (Piché-Nadeau 2012). Leur participation au commerce des fourrures constitue la principale motivation de leurs séjours sur le littoral de la Côte-du-Sud. Les Innus, pour leur part, y ont aussi circulé au XVII^e siècle, bien que leur fréquentation ait diminué par la suite (Laberge 1993). Les registres d'état civil révèlent qu'au XVIII^e siècle, la présence autochtone régionale est surtout marquée par les Wolastoqiyik et les Mi'kmaq. Des liens étroits semblent alors exister entre la Côte-du-Sud et les missions wolastoqey de Médoctec et d'Aukpagne, situées le long de la rivière Saint-Jean. Après la cession de l'Acadie à l'Angleterre en 1713, plusieurs Mi'kmaq de Gaspésie se réfugient plus au sud, sur le territoire traditionnellement wolastoqey. Enfin, la colonisation entraîne progressivement la relocalisation forcée de nombreuses Nations.

Ainsi, l'aire à l'étude a vraisemblablement servi de zone de passage et de chasse plutôt que d'occupation permanente. Néanmoins, des établissements périphériques, comme la mission de Saint-Michel, ont contribué à une présence autochtone régionale. Les données suggèrent que la Côte-du-Sud a été fréquentée pendant la période de Contacts par les Wolastoqiyik et les Iroquoiens du Saint-Laurent, ainsi que par les Innus, les Mi'kmaq et les W8banaki, quoique de manière plus sporadique. La présence autochtone y demeure indéniable, bien que diffuse, et les anciennes voies de transport ou de portage repérées sur les cartes anciennes constituent aujourd'hui les meilleurs indices de ces occupations passées.

3.3 Contexte culturel allochtone

C'est dans les décennies après la Conquête de 1760 que le gouvernement britannique commence à développer les terres qui font aujourd'hui partie de la MRC de Montmagny (Artefactuel 2022 : 112). Ils amorcent ainsi l'ouverture des cantons, notamment dans le but d'accéder aux ressources en bois de l'arrière-pays. Le chemin Taché est ouvert en 1858 et joue une part intégrante dans le développement des cantons à l'intérieur des terres. En effet, afin de dynamiser le peuplement, les instances gouvernementales attribuent gratuitement des lots de terre le long du chemin Taché (PPNW 2024 : 73). Le chemin Taché correspond aux routes actuelles 216 et 204 et le chemin Beaubien qui relie Montmagny, et le chemin Taché est ouvert quelques années plus tard (Drapeau 1863).

Une carte de l'Arpenteur Général datée de 1862 montre le tracé de la route Taché. On y voit également le chemin de fer ainsi que les nombreux autres chemins qui ont été ouverts (figure 3).



L'occupation du territoire s'est traduite par un défrichement soutenu pour pouvoir créer des espaces agricoles (Laberge et Saint-Pierre 1993), mais le réseau ferroviaire en place permet également à l'industrie sylvicole de prendre de l'ampleur. La création de paroisses permet aussi d'organiser la vie socio-économique et religieuse des occupants de la région. Le canton de Montminy est le premier à être formé dans la zone à l'étude en 1857 et comprend la plus vieille paroisse de Montmagny Sud : Saint-Paul-de-Montminy (Artefactuel 2022 : 183).

Par la suite, le canton d'Ashburton est arpenté en 1860, mais officiellement proclamé en 1868. Il contient la deuxième paroisse dans la zone à l'étude : Notre-Dame-du-Rosaire. Les premiers habitants sont installés dans cette paroisse dans les années 1850, mais cette dernière ne sera officiellement érigée qu'en 1889 (Rouillard 1901). Notre-Dame-du-Rosaire devient ensuite une municipalité le 18 décembre 1894 (Magnan 1920). La décennie suivante marque l'arrivée de la ligne de chemin de fer qui permet un développement économique de la municipalité, notamment par l'ouverture de moulins à scie. En 1913, alors que la population s'élève à 675 personnes, on y trouve trois scieries, un moulin à farine, des magasins, une manufacture, un couvent, trois écoles et une caisse populaire (Magnan 1913). En 1925, on compte 775 résidents, puis en 1939 on compte 850 résidents (Magnan 1925). Les cartes de la Compagnie aérienne franco-canadienne de 1929 montreraient 29 bâtiments dans la portion arrière-pays de la zone concernée par l'étude de potentiel de la PNWW (2024 : 98).

Les municipalités plus au sud connaissent une certaine croissance modeste au XX^e siècle, notamment au cœur des noyaux villageois et près de la ligne de chemin de fer transcontinentale. En 1951, Saint-Paul-de-Montminy dénombrait 1 731 résidents (Artefactuel 2022 : 185).

Depuis, outre la ville de Montmagny qui abrite environ 11 000 habitants, les activités de la MRC sont demeurées largement inchangées malgré les modernisations de la fin du XX^e siècle. Ainsi, les activités économiques y sont toujours largement liées à l'agriculture et à l'exploitation forestière. Le tourisme de plein air a également été grandement développé dans les dernières décennies liées entre autres au Parc des Appalaches et à la conversion du chemin de fer en une piste cyclable (Artefactuel 2022 : 185, 186, 191).

4. ÉTAT DES CONNAISSANCES ARCHÉOLOGIQUES DU SECTEUR

Aucun site archéologique n'est connu dans un rayon de 10 kilomètres des zones d'intervention dans la MRC de Montmagny. Cependant, quelques zones d'information archéologique (ZIA) sont répertoriées dans le secteur. Celles-ci sont listées dans le tableau 3 et représentées sur la planche 2. Ces ZIA concernent toutes des inventaires archéologiques réalisés en amont de travaux routiers. Toutefois, aucun de ces inventaires n'a mené à la découverte de nouveaux sites archéologiques.

Tableau 3. Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones d'intervention. Ces ZIA sont représentées sur la planche 2.

Références des ZIA	Année du rapport	Type d'intervention	Titre du rapport	Résultats
Chrétien, Yves	1995	Inventaire	Contrat no 4250-95-AD01. Inventaires archéologiques. Direction générale de Québec. Direction de Chaudière-Appalaches. Service - Inventaires et plan.	Négatif
Patrimoine Experts	2000	Inventaire	Inventaires archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches	Négatif
Artefactuel	2009	Inventaire	Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches.	Négatif
Pintal, Jean-Yves	2011	Inventaire	Inventaires archéologiques (2009). Direction de la Chaudière-Appalaches.	Négatif

Autrement, deux études de potentiel ont été réalisées sur le secteur du présent projet, produites par la Première Nation Wolastoqiyik Wampanoag (PNWW 2024) et par Jean-Yves Pintal (2023). Celles-ci couvrent une superficie de 235 km² et englobent les agglomérations de Saint-Paul-de-Montminy et Notre-Dame-du-Rosaire.

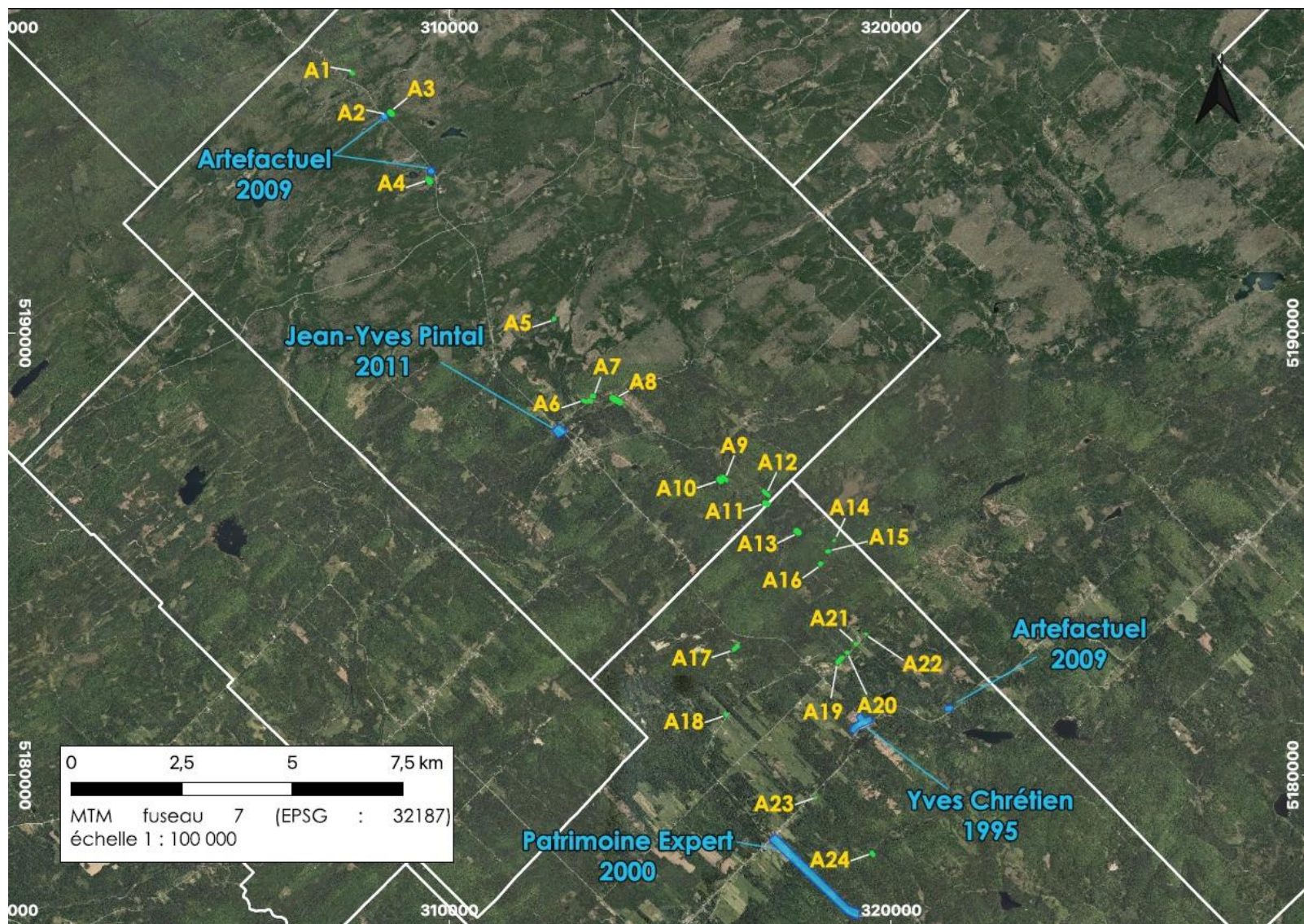


Planche 2. Zones d'information archéologique (ZIA) à proximité des zones inventoriées à l'automne 2025

5. RÉSULTATS DE L'INTERVENTION

5.1. Zone A1

Tableau 4. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A1

Zone A1	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	778 m ²
Sondages négatifs	2
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A1-001 (profil 1)

La zone A1 représente une bande de terre d'environ 100 m de long sur maximum 15 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). La topographie générale de la zone est faiblement pentue vers le nord et un marécage recouvre la majeure partie de sa portion nord-ouest. La zone est positionnée tout juste au nord-est d'un petit lac artificiel et privé. Le potentiel archéologique de la zone est autochtone (PNWW 2024).

Au total, 2 sondages ont été réalisés au sein de la zone A1. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A1-001 (profil 1).

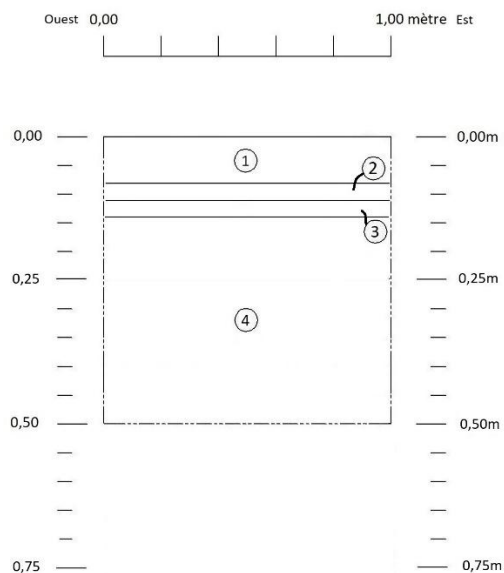
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A1. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A1 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 388 773,02
Y : 5 195 327,54



Photographie AU_SPDM_003



LÉGENDE

- 1 0 - 0,08 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
 - 2 0,08 - 0,11 m : Limon brun noirâtre et meuble avec racines (15%).
 - 3 0,11 - 0,14 m : Sable blanc grisâtre et friable avec racines (5%).
 - 4 0,14 - 0,50 m : Limon argileux orangé et dégradant vers le beige au fond, peu compact avec des pierres de gneiss arrondies (5% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A1-001

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A1-001

5.2. Zone A2

Tableau 5. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A2

Zone A2	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	19 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

La zone A2 désigne un petit triangle d'environ 6 mètres de côté dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). La zone est localisée dans une entrée de cour, à quelques mètres de la route 283. La zone est plane et le potentiel archéologique de celle-ci est allochtone (Pintal 2023). Comme le secteur se trouve entièrement sur une entrée de cour en graviers et poussières de pierre compactés, ce secteur n'a pas été inventorié. Seule l'inspection visuelle a suffi afin d'expertiser ce secteur.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A2. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A2 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

5.3. Zone A3

Tableau 6. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A3

Zone A3	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	5 207 m ²
Sondages négatifs	21
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A3-008 (profil 2)

La zone A3 représente une bande de terre d'environ 100 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). Celle-ci est traversée par un petit ruisseau sans nom en son centre. La section nord-ouest présente une légère pente culminant sur un petit plateau à son extrémité nord. Pour sa part, la section sud-est présente un champ de roches couvrant la majorité de sa surface. Le potentiel archéologique de la zone est autochtone (PNWW 2024).

Au total, 21 sondages ont été réalisés au sein de la zone A3. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A3-008 (profil 2).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A3. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A3 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

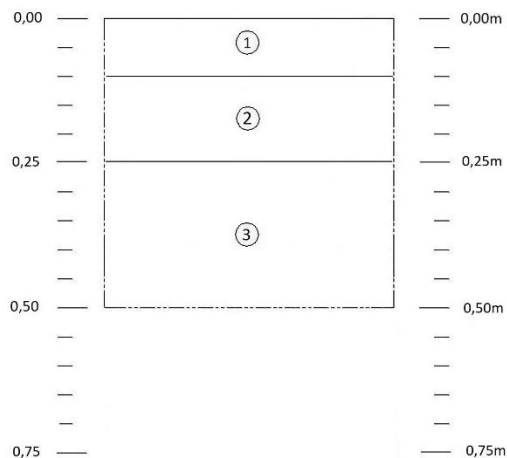
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 389 591,63
Y : 5 194 470,54

Est 0,00 1,00 mètre Ouest



Photographie AU_SPDM_008



LÉGENDE

- 1 0 - 0.10 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
- 2 0.10 - 0.25 m : Sable gris blanchâtre et friable avec racines (5%).
- 3 0.25 - 0.50 m : Limon orangé et peu compact avec pierres de grès subanguleuses (15% ; 85% 0-2cm ; 10% 2-5cm ; 5% 5-10cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A3-008

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A3-008

5.4. Zone A4

Tableau 7. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A4

Zone A4	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	5 383 m ²
Sondages négatifs	5
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A4-027 (profil 3)

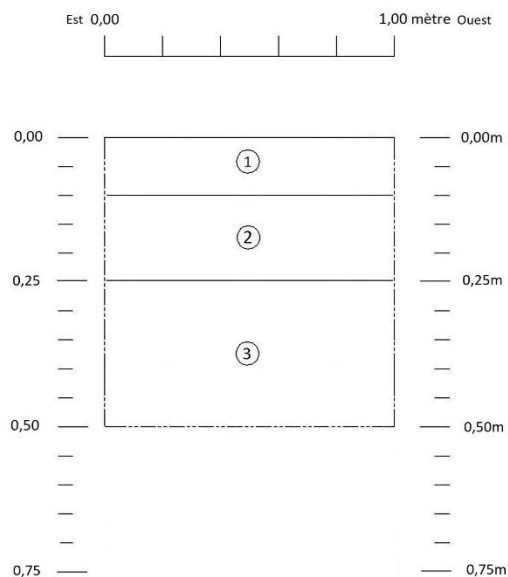
La zone A4 est une bande boisée d'environ 100 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe plus ou moins nord-sud, localisée de part et d'autre d'une rivière dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1).

La section nord présente un marécage humide lié à la rivière, tandis que la section sud présente une forte pente culminant à une petite bande de terre à l'extrémité sud de la zone. Le potentiel archéologique de la zone est autochtone (PNWW 2024). Au total, 5 sondages ont été réalisés au sein de la zone A4, sur le plateau à son extrémité sud. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A4-027 (profil 3).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A4. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A4 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 390 461,42
Y : 5 192 844,40



LÉGENDE

- 1 0 - 0,10 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
- 2 0,10 - 0,25 m : Sable limoneux gris blanchâtre et moyennement compact avec pierres de grès subanguleuses (20% ; 70% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm) et racines (10%).
- 3 0,25 - 0,50 m : Sable orangé et très compact avec pierres de grès subanguleuses (25% ; 70% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A4-027

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A4-027

5.5. Zone A5

Tableau 8. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A5

Zone A5	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	735 m ²
Sondages négatifs	1
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A5-029 (profil 4)

La zone A5 représente un petit triangle de 50 m sur 40 m, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). La surface de cette zone est plane et le couvert forestier est épars. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (PNWW 2024). Au total, 1 seul sondage a été réalisé au sein de la zone A5, soit le sondage A5-029 (profil 4).

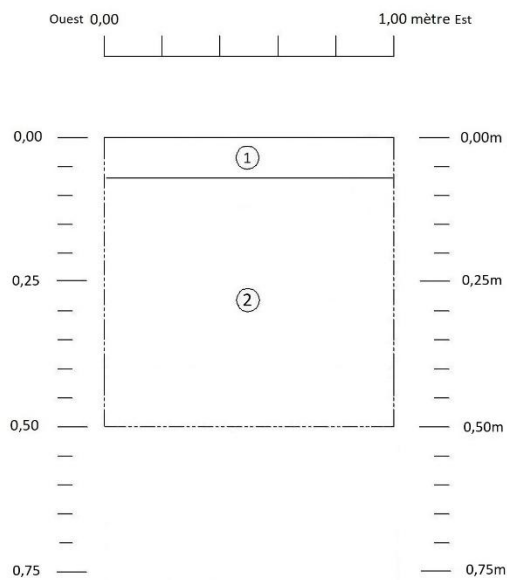
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A5. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A5 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 393 209,94
Y : 5 189 701,17



Photographie AU_SPDM_017



LÉGENDE

- 1 0 - 0,07 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
- 2 0,07 - 0,50 m : Limon sableux brun orangé avec des marbrures blanchâtres, moyennement compact avec des pierres de grès subanguleuses (10% ; 90% 0-2cm ; 5% 2-5cm ; 5% 5-10cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A5-029

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A5-029

5.6. Zone A6

Tableau 9. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A6

Zone A6	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	1 445 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

La zone A6 désigne une zone sinueuse d'approximativement 200 m de long sur 7 m de large dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). Cette zone longe un chemin de gravier non loin de l'intersection avec le rang Saint-Pierre. Le potentiel archéologique de celle-ci est allochtone (PNWW 2024). Comme le secteur se trouve entièrement sur une route en graviers et poussières de pierre compactés, ce secteur n'a pas été inventorié. Seule l'inspection visuelle a suffi pour expertiser ce secteur.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A6. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A6 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

5.7. Zone A7

Tableau 10. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A7

Zone A7	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	2 845 m ²
Sondages négatifs	6
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A7-030 (profil 5)

La zone A7 représente un petit triangle de 100 m de long sur maximale 25 m de large, dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). La surface de cette zone présente une faible pente vers le sud. Sa partie ouest représente un champ avec un labour, tandis que sa partie est est boisée et le couvert forestier est dense. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (PNWW 2024). Au total, 6 sondages ont été réalisés au sein de la zone A7. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A7-030 (profil 5).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A7. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A7 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

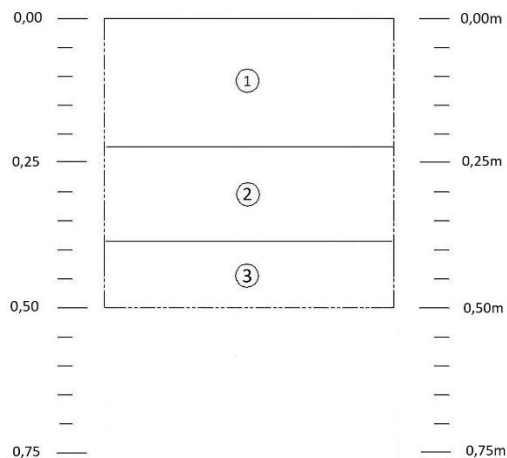
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 394 021,62
Y : 5 187 940,08

Ouest 0,00 1,00 mètre Est



Photographie AU_SPDM_022



LÉGENDE

- 0 - 0.22 m : (Labour) Limon sableux brun et compact avec pierres de schiste et calcaire subanguleuses (5% ; 100% 0-2cm) et un clou tréfilé à tête ronde.
- 0.22 - 0.38 m : Limon sableux orangé et compact avec pierres de schiste, grès et calcaire subanguleuses (5% ; 80% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 5% 5-10cm).
- 0.38 - 0.50 m : Sable fin gris pâle et très compact avec pierres de schiste subanguleuses (10% ; 100% 0-2cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A7-030

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 5. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A7-030

5.8. Zone A8

Tableau 11. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A8

Zone A8	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	12 561 m ²
Sondages négatifs	40
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A8-040 (profil 6), A8-059 (profil 7) et A8-073 (profil 8)

La zone A8 représente une bande d'environ 250 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est, segmentée en trois sections par deux branches d'une même rivière, le tout dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1).

La section nord-ouest représente un secteur boisé avec une pente orientée vers le nord, culminant sur un petit plateau à son extrémité nord. Parmi les 5 sondages réalisés, les sols observés dans ce premier secteur sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A8-040 (profil 6). La section centrale représente un champ en jachère et plat. Parmi les 31 sondages réalisés, les sols observés dans ce second secteur sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A8-059 (profil 7). Enfin, la section sud-est représente un secteur boisé avec une pente orientée vers le sud, culminant sur un petit plateau à son extrémité sud. Parmi les 4 sondages réalisés, les sols observés dans ce dernier secteur sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A8-073 (profil 8).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A8. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A8 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

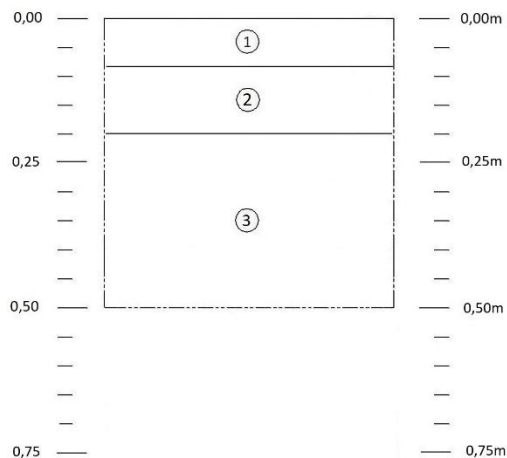
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 394 500,56
Y : 5 187 917,83



Photographie AU_SPDM_025

Est 0,00 1,00 mètre Ouest



LÉGENDE

- 1 0 - 0,08 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
- 2 0,08 - 0,20 : Limon sableux gris blanchâtre avec marbrures orangées, moyennement compact avec des pierres de schiste subanguleuses (5% ; 100% 0-2cm).
- 3 0,20 - 0,50 m : Limon beige légèrement orangé et compact avec pierres de schiste subanguleuses (5% ; 100% 0-2cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A8-040

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 6. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A8-040

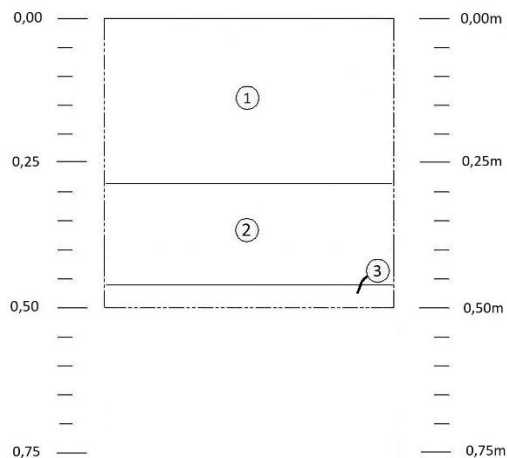
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 394 589,30
Y : 5 187 836,03



Photographie AU_SPDM_028

Est 0,00 1,00 mètre Ouest



LÉGENDE

- 1 0 - 0.28 m : (Labour) Limon sableux légèrement argileux brun et moyennement compact avec pierres de grès subanguleuses (5% ; 100% 0-2cm).
- 2 0.28 - 0.46 m : Limon sableux orangé et meuble avec pierres de grès (2% ; 100% 0-2cm).
- 3 0.46 - 0.50 m : Sable grossier gris pâle et très compact avec pierres de schiste, grès et de petits quartz, subanguleuses à arrondies (50% ; 65% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm ; 5% >10cm).

---- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A8-059

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

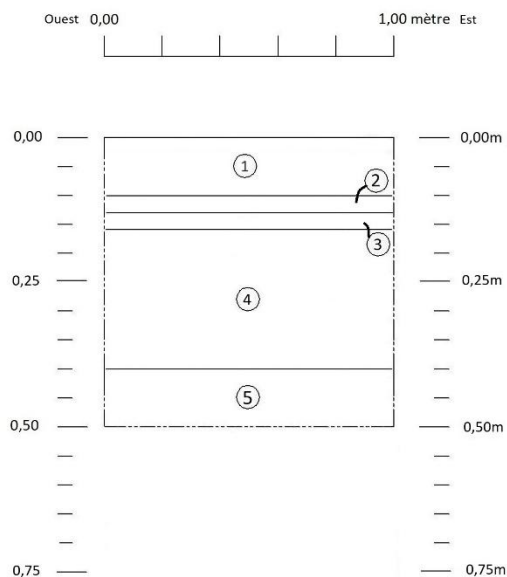
Profil 7. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A8-059

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 394 688,94
Y : 5 187 782,48



Photographie AU_SPDM_030



LÉGENDE

- 1 0 - 0.10 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
 - 2 0.10 - 0.13 m : Limon organique brun noirâtre et meuble avec racines (15%).
 - 3 0.13 - 0.16 m : Sable fin gris blanchâtre et friable avec racines (5%).
 - 4 0.16 - 0.40 m : Limon légèrement sableux orangé et peu compact avec pierres de grès arrondies (3% ; 95% 0-2 cm ; 5% 2-5cm) et racines (5%).
 - 5 0.40 - 0.50 m : Limon légèrement sableux et moyennement compact avec pierres de grès arrondies (5% ; 95% 0-2 cm ; 5% 2-5cm) et racines (1%).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A8-073

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 8. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A8-073

5.9. Zone A9

Tableau 12. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A9

Zone A9	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	1 050 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

La zone A9 désigne une zone rectangulaire d'approximativement 150 m de long sur 7 m de large dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). Cette zone longe un chemin de gravier privé et le potentiel archéologique de celle-ci est autochtone (PNWW 2024). Comme le secteur se trouve entièrement sur une route en graviers et poussières de pierre compactés, ce secteur n'a pas été inventorié. Seule l'inspection visuelle a suffi pour expertiser ce secteur.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A9. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A9 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

5.10. Zone A10

Tableau 13. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A10

Zone A10	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	5 133 m ²
Sondages négatifs	13
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A10-079 (profil 9)

La zone A10 est une bande boisée d'environ 100 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est, localisée de part et d'autre d'une rivière dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1).

La section nord-ouest présente une pente abrupte à son extrémité nord, tandis que la section sud-est présente un champ de bloc couvrant la majeure partie de la zone. Le potentiel archéologique de la zone est autochtone (PNWW 2024). Au total, 13 sondages ont été réalisés au sein de la zone A10. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A10-079 (profil 9).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A10. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A10 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

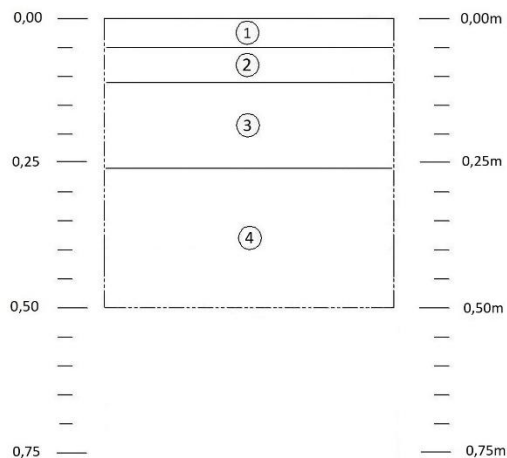
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 396 861,08
Y : 5 186 010,59

Est 0,00 1,00 mètre Ouest



Photographie AU_SPDM_034



LÉGENDE

- 1 0 - 0,05 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
 - 2 0,05 - 0,11 m : Sable limoneux gris blanchâtre et peu compact avec pierres de gneiss et calcaire subanguleuses (10% ; 25% 0-2cm ; 50% 2-5cm ; 25% 5-10cm) et racines (5%).
 - 3 0,11 - 0,26 m : Limon sableux orangé et peu compact avec pierres de gneiss subanguleuses (20% ; 10% 0-2cm ; 50% 2-5cm ; 20% 5-10cm ; 20% >10cm) et racines (2%).
 - 4 0,26 - 0,50 m : Limon sableux beige orangé et compact avec pierres de gneiss subanguleuses (10% ; 10% 0-2cm ; 50% 2-5cm ; 25% 5-10cm ; 15% >10cm) et racines (1%).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A10-079

Artefact Urbain

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 9. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A10-079

5.11. Zone A11

Tableau 14. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A11

Zone A11	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire et Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	5 133 m ²
Sondages négatifs	7
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A11-089 (profil 10)

La zone A11 est une bande boisée d'environ 100 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe plus ou moins est-ouest, localisée de part et d'autre d'une rivière dans les municipalités de Notre-Dame-du-Rosaire et de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1).

La section ouest est particulièrement plane, tandis que la section est présente un champ de bloc couvrant la majeure partie de la zone. Le potentiel archéologique de la zone est autochtone (PNWW 2024). Au total, 7 sondages ont été réalisés au sein de la zone A11. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A11-089 (profil 10).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A11. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A11 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

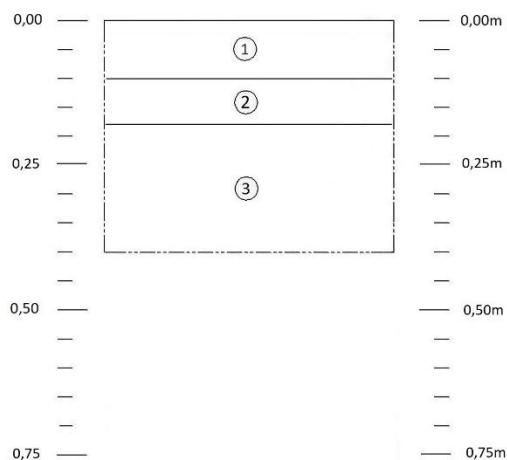
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 397 896,16
Y : 5 185 439,17



Photographie AU_SPDM_039

Ouest 0,00 1,00 mètre Est



LÉGENDE

- 1 0 - 0,10 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
 - 2 0,10 - 0,18 m : Limon gris blanchâtre et peu compact avec pierres de grès subanguleuses (10% ; 80% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 5% 5-10cm) et racines (2%).
 - 3 0,18 - 0,40 m : Limon argileux orangé foncé, oxydé et compact avec pierres de grès subanguleuses (30% ; 65% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm ; 5% >10cm) et racines (2%).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A11-089

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 10. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A11-089

5.12. Zone A12

Tableau 15. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A12

Zone A12	
Municipalité	Notre-Dame-du-Rosaire
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	1 450 m ²
Sondages négatifs	6
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A12-099 (profil 11)

La zone A12 désigne une zone rectangulaire orientée nord-ouest-sud-est d'approximativement 200 m de long sur 7 m de large dans la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire (planche 1). À son extrémité nord-ouest, cette zone longe un chemin de sable de quatre-roues, tandis que les sections centrale et sud-est se poursuivent dans la forêt. Pour sa part, la moitié sud-est de cette zone présente un champ de pierres. Le potentiel archéologique de celle-ci est autochtone (PNWW 2024). Au total, 6 sondages ont été réalisés au sein de la zone A12. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A12-099 (profil 11).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A12. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A12 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

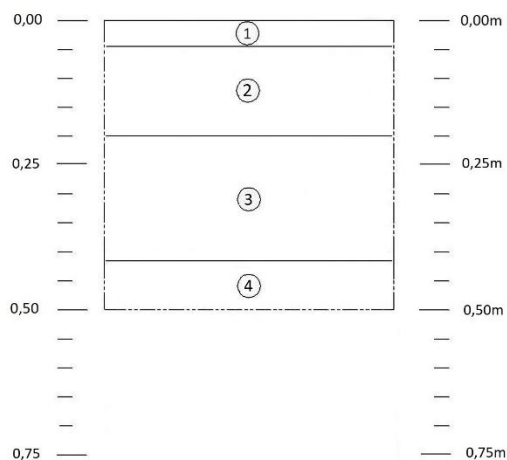
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 397 916,74
Y : 5 185 691,24



Photographie AU_SPDM_043

Nord 0,00 1,00 mètre Sud



LÉGENDE

- 1 0 - 0,04 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
- 2 0,04 - 0,20 m : Limon brun et moyennement compact avec pierres de grès arrondies (10% ; 60% 0-2cm ; 30% 2-5cm ; 10% 5-10cm) et racines (3%).
- 3 0,20 - 0,42 m : Limon sableux brun orangé et moyennement compact avec pierres de grès subanguleuses (5% ; 80% 0-2cm ; 20% 2-5cm).
- 4 0,42 - 0,50 m : Sable limoneux gris pâle et moyennement compact avec avec pierres de grès subanguleuses à arrondies (2% ; 100% 0-2cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
est du sondage A12-099

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 11. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A12-099

5.13. Zone A13

Tableau 16. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A13

Zone A13	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	5 133 m ²
Sondages négatifs	32
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A13-107 (profil 12)

La zone A13 est une bande boisée d'environ 100 m de long sur 50 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est, localisée de part et d'autre d'une rivière dans les municipalités de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1).

Cette zone est particulièrement plane et son potentiel archéologique est autochtone (PNWW 2024). Au total, 32 sondages ont été réalisés au sein de la zone A13. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A13-107 (profil 12).

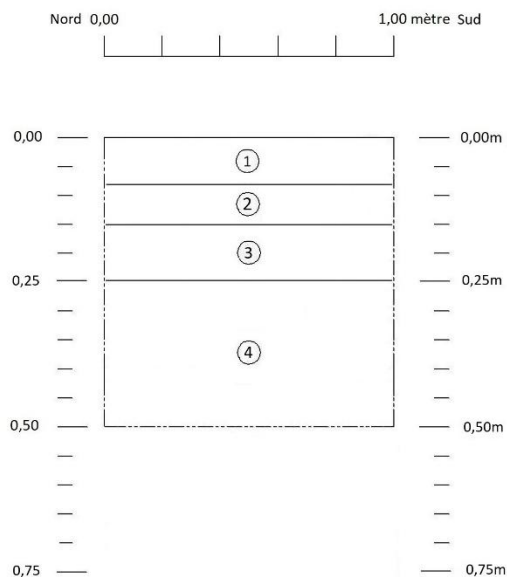
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A13. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A13 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 398 657,81
Y : 5 184 756,24



Photographie AU_SPDM_047



LÉGENDE

- 1 0 - 0,08 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
 - 2 0,08 - 0,15 m : Limon brun foncé organique et meuble avec pierres de grès subanguleuses (3% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm) et racines (25%).
 - 3 0,15 - 0,28 m : Sable fin gris blanchâtre et friable avec pierres de grès subanguleuses (10% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm) et racines (2%).
 - 4 0,28 - 0,50 m : Limon sableux orangé et moyennement compact avec pierres de grès subanguleuses (40% ; 20% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm ; 50% >10cm).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
est du sondage A13-107

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 12. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A13-107

5.14. Zone A14

Tableau 17. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A14

Zone A14	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	25 m ²
Sondages négatifs	1
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A14-102 (profil 13)

La zone A14 représente un petit triangle de 10 m sur 5 m, dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). La surface de cette zone est plane et le couvert forestier est épars. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (Pintal 2023). Au total, 1 seul sondage a été réalisé au sein de la zone A14, soit le sondage A14-102 (profil 13).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A14. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A14 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

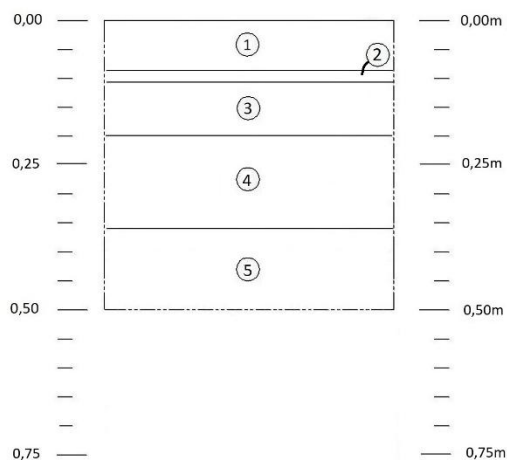
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 399 456,42
Y : 5 184 578,71



Photographie AU_SPDM_044

Est 0,00 1,00 mètre Ouest



LÉGENDE

- 1 0 - 0,09 m : Litière brune foncée noirâtre et meuble avec racines (50%).
- 2 0,09 - 0,11 m : Limon organique brun noirâtre et meuble avec racines (5%).
- 3 0,11 - 0,20 m : Limon légèrement sableux gris blanchâtre et moyennement compact avec pierres de gneiss subanguleuses (2% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm).
- 4 0,20 - 0,36 m : Limon légèrement sableux orangé et moyennement compact avec pierres de gneiss subanguleuses (2% ; 100% 0-2cm).
- 5 0,36 - 0,50 m : Limon légèrement sableux beige et compact avec pierres de gneiss subanguleuses (10% ; 55% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 15% 5-10cm ; 15% >10cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A14-102

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m

Octobre 2025

Profil 13. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A14-102

5.15. Zone A15

Tableau 18. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A15

Zone A15	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	612 m ²
Sondages négatifs	3
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A15-104 (profil 14)

La zone A15 représente deux petits triangles rapprochés dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). La surface de cette zone est plane. La section ouest représente une route en gravier, alors que la section est présente une zone forestière éparse. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (Pintal 2023). Au total, 3 sondages ont été réalisés au sein de la zone A15. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A15-104 (profil 14).

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A15. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A15 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

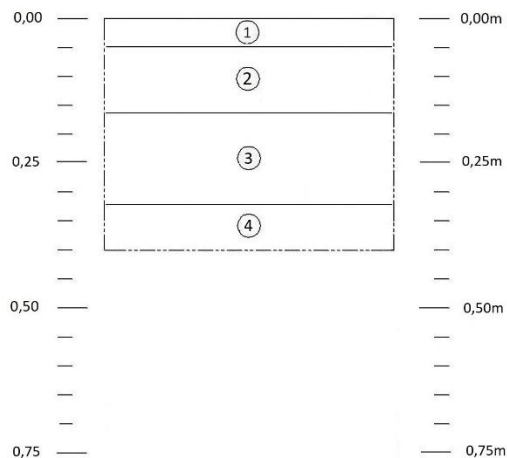
Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 399 334,39
Y : 5 184 333,72



Photographie AU_SPDM_046

Nord 0,00 1,00 mètre Sud



LÉGENDE

- 0 - 0.05 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
 - 0.05 - 0.16 m : Limon légèrement sableux et organique, brun noirâtre et meuble avec pierres de gneiss subanguleuses (1% ; 50% 0-2cm ; 50% 2-5cm) et racines (5%).
 - 0.16 - 0.32 m : Limon légèrement sableux gris blanchâtre et compact avec pierres de gneiss et grès subanguleuses (10% ; 25% 0-2cm ; 25% 2-5cm ; 50% 5-10cm).
 - 0.32 - 0.40 m : Limon légèrement sableux orangé et très compact avec pierres de gneiss et grès subanguleuses (10% ; 10% 0-2cm ; 15% 2-5cm ; 25% 5-10cm ; 50% >10cm).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
est du sondage A15-104

Artefact
Urbain

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 14. Croquis stratigraphique de la paroi est du sondage A15-104

5.16. Zone A16

Tableau 19. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A16

Zone A16	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	1 012 m ²
Sondages négatifs	5
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A16-139 (profil 15)

La zone A16 représente une zone trapézoïdale orientée sud-ouest-nord-est de 50 m de long sur 20 m de large, dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). La surface de cette zone est plane et la partie sud-est longe un chemin de gravier, nommé le 1^{er} rang. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (Pintal 2023). Au total, 5 sondages ont été réalisés au sein de la zone A16. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A16-139 (profil 15).

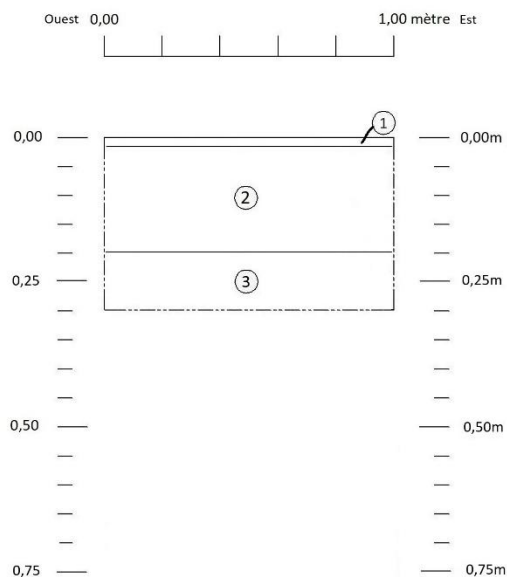
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A16. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A16 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 399 126,51
Y : 5 184 052,31



Photographie AU_SPDM_051



LÉGENDE

- 1 0 - 0,02 m : Litière brune foncée et meuble avec racines (50%).
 - 2 0,02 - 0,20 m : Limon brun foncé et meuble avec pierres de grès subanguleuses (10% ; 40% 0-2cm ; 40% 2-5cm ; 20% 5-10cm) et racines (10%).
 - 3 0,20 - 0,30 m : Limon sableux gris pâle avec marbrures oxydées, compact avec pierres de grès subanguleuses (30% ; 40% 0-2cm ; 30% 2-5cm ; 20% 5-10cm ; 10% >10cm).
- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
nord du sondage A16-139

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 15. Croquis stratigraphique de la paroi nord du sondage A16-139

5.17. Zone A17

Tableau 20. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A17

Zone A17	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Autochtone
Superficie	2 100 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

La zone A17 est une bande d'environ 175 m de long sur 12 m de large disposée dans un axe plus ou moins est-ouest dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1).

Cette zone longe un chemin de gravier privé et le potentiel archéologique de celle-ci est autochtone (PNWW 2024). Comme le secteur se trouve entièrement sur le 1^{er} rang, une route en graviers et poussières de pierre compactés, ce secteur n'a pas été inventorié. Seule l'inspection visuelle a suffi pour expertiser ce secteur.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique autochtone de la zone A17. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A17 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

5.18. Zone A18

Tableau 21. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A18

Zone A18	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	1 125 m ²
Sondages négatifs	3
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A18-145 (profil 16)

La zone A18 représente une zone trapézoïdale orientée nord-ouest-sud-est de 75 m de long sur 15 m de large, dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). La surface de cette zone représente un champ d'herbes courtes et est pentue vers le nord. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (Pintal 2023). Au total, 3 sondages ont été réalisés au sein de la zone A18. Les sols observés sont cohérents avec le profil stratigraphique relevé à l'endroit du sondage A18-145 (profil 16).

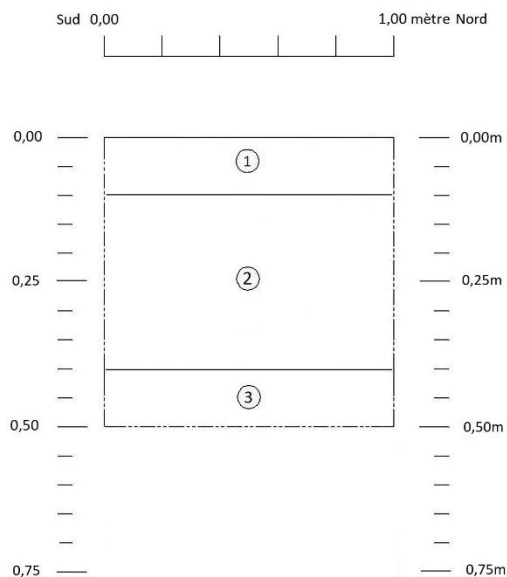
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A18. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A18 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 396 937,79
Y : 5 180 681,95



Photographie AU_SPDM_055



LÉGENDE

- 1 0 - 0.10 m : Humus de surface et limon brun et meuble avec racines (10%).
- 2 0.10 - 0.40 m : Limon sableux brun et compact avec pierres de grès subanguleuses (5% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm).
- 3 0.40 - 0.50 m : Limon sableux gris pâle et très compact avec pierres de grès subanguleuses (5% ; 90% 0-2cm ; 10% 2-5cm).

— — — Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
ouest du sondage A18-145

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 16. Croquis stratigraphique de la paroi ouest du sondage A18-145

5.19. Zones A19 à A22

Tableau 22. Tableau résumé des caractéristiques des zones A19 à A22

Zones A19 à A22	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	Zone A19 : 3 500 m ² Zone A20 : 800 m ² Zone A21 : 400 m ² Zone A22 : 150 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

Les zones A19 à A22 se positionnent toutes le long du 3^e rang, à l'est de la rue Principale dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). Plus spécifiquement, la zone A19 représente un rectangle de 175 m de long sur 20 m de large, la zone A20 représente une forme trapézoïdale de maximale 50 m de long sur 20 m de large, la zone A21 représente une forme triangulaire de maximale 40 m de long sur 20 m de large, puis la zone A22 représente une forme trapézoïdale de maximale 20 m de long sur 10 m de large.

Ces zones présentent toutes un potentiel archéologique allochtone (Pintal 2023 ; PNWW 2024). Comme le secteur se trouve entièrement sur le 3^e rang, une route en graviers et poussières de pierre compactés, ces secteurs n'ont pas été inventoriés. Seule l'inspection visuelle a suffi pour expertiser ces derniers.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone des zones A19 à A22. Les travaux prévus au sein des limites établies de ces quatre zones peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

5.20. Zone A23

Tableau 23. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A23

Zone A23	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	50 m ²
Sondages négatifs	1
Sondages positifs	0
Sondage relevé	A23-147 (profil 17)

La zone A23 représente un petit triangle de 10 m sur 10 m, dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). La surface de cette zone présente une légère pente vers le nord et représente un champ recouvert d'herbes courtes. Le potentiel archéologique de la zone est allochtone (Pintal 2023). Au total, 1 seul sondage a été réalisé au sein de la zone A23, soit le sondage A23-147 (profil 17).

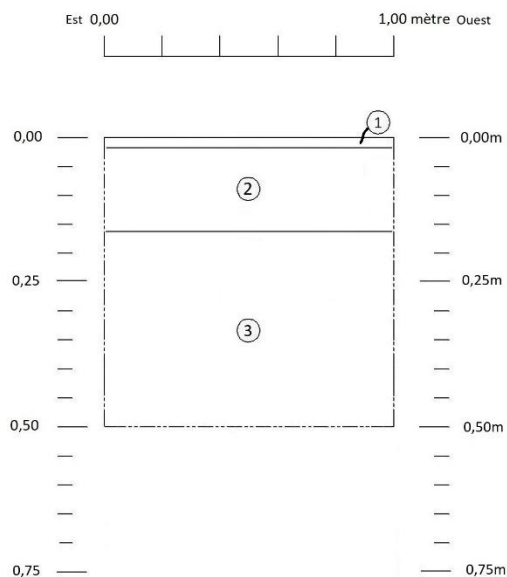
En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A23. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A23 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

Coordonnées:
MTM (Fuseau 7)

X : 398 928,05
Y : 5 178 773,65



Photographie AU_5PDM_060



LÉGENDE

- 1 0 - 0.02 m : Humus et limon brun, meuble avec racines (25%).
- 2 0.02 - 0.16 m : Sable limoneux brun et compact avec pierres de grès subanguleuses (2% ; 100% 0-2cm) et racines (1%).
- 3 0.16 - 0.50 m : Argile sableux gris pâle et très compact avec pierres de grès subanguleuses (10% ; 40% 0-2cm ; 40% 2-5cm ; 10% 5-10cm ; 10% >10cm).

--- Limite de profil

Inventaire archéologique pour le projet éolien de Saint-Paul-de-Montminy (SPDM)

Croquis stratigraphique de la paroi
sud du sondage A23-147

**Artefact
Urbain**

0 0,2 0,4m
Octobre 2025

Profil 17. Croquis stratigraphique de la paroi sud du sondage A23-147

5.21. Zone A24

Tableau 24. Tableau résumé des caractéristiques de la zone A24

Zone A24	
Municipalité	Saint-Paul-de-Montminy
Type de potentiel	Allochtone
Superficie	1 500 m ²
Sondages négatifs	0
Sondages positifs	0
Sondage relevé	N/A

La zone A17 est une bande d'environ 100 m de long sur 15 m de large disposée dans un axe nord-ouest-sud-est dans la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy (planche 1). Cette zone longe un chemin de gravier privé et le potentiel archéologique de celle-ci est allochtone (Pintal 2023). Comme le secteur se trouve entièrement sur ce chemin, une route en graviers et poussières de pierre compactés, ce secteur n'a pas été inventorié. Seule l'inspection visuelle a suffi pour expertiser ce dernier.

En somme, aucun vestige n'a permis de confirmer le potentiel archéologique allochtone de la zone A24. Les travaux prévus au sein des limites établies de la zone A24 peuvent se dérouler sans impact sur le patrimoine archéologique.

6. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du projet éolien Saint-Paul-de-Montminy (SPDM), la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk a mandaté la firme Artéfact urbain pour effectuer un inventaire archéologique de 24 zones à potentiel archéologique. Ces zones localisées dans l'emprise des travaux projetés ont été définies selon des études de potentiel archéologique (Pintal 2023 ; PNWW 2024). Selon les recommandations suggérées dans ces deux études de potentiel archéologique, des sondages manuels systématiques ont été réalisés dans ces 24 zones au courant du mois d'octobre 2025.

Au final, les 24 secteurs à l'étude (A1 à A24) ont été expertisés et se sont avérés exempts de biens archéologiques. Les travaux projetés peuvent se poursuivre sans contrainte archéologique à l'intérieur des limites expertisées des zones A1 à A24. Cependant, tout élargissement de l'empreinte au-delà des limites devra faire l'objet, avant travaux, d'un inventaire archéologique complémentaire s'il se trouve dans une zone à potentiel archéologique. De plus, s'il advient que des biens archéologiques soient mis au jour fortuitement, le ministère de la Culture et des Communications ainsi que la Première Nation Wolastoqiyik Wahsipekuk devront être informés sans délai.

6.1. Valeurs archéologiques

Les valeurs archéologiques liées à l'intervention réalisée à l'automne 2025 par l'équipe d'Artéfact urbain abondent dans le même sens que les conclusions présentées. Les résultats de l'inventaire ne permettent pas d'apposer de valeurs archéologiques aux zones analysées ni d'attribuer un potentiel de mise en valeur à celles-ci.

BIBLIOGRAPHIE

- Arkéos. 2015. *Oléoduc Énergie Est. Inventaire archéologique – rapport final*. Rapport inédit.
- Artefactuel. 2009. *Inventaires archéologiques (2007). Direction de la Chaudière-Appalaches*. MTQ.
- Artefactuel. 2020. *Inventaire archéologique au centre-ville de Montmagny (2019)*. Ville de Montmagny.
- Artefactuel. 2022. *Étude de potentiel archéologique de la MRC de Montmagny*. Étude de potentiel archéologique, MRC de Montmagny.
- Bergeron, A. et F. Rémillard. 2000. *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois. 2e édition*. Centre de conservation du Québec, 229 p.
- Caron, Adrien. 1980. *De Canada en Acadie: le Grand-Portage*. Société historique de la Côte-du-Sud.
- Chapdelaine, C. 2004. « Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 34(1), pp. 3-20.
- Chapdelaine, C. 2007. « Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne » *Paléo-Québec*, Vol. 32.
- Chapdelaine, C. et A. Burke. 2017. *L'Archaïque au Québec : six millénaires d'histoire amérindienne*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec. Coll. « Paléo-Québec », 36.
- Chilton, E. 2008. « So Little Maize, So Much Time: Understanding Maize Adoption in New England ». *Current Northeast Ethnobotany II*. New York State Museum, pp. 53-58.
- Chrétien, Yves. 1995. *Inventaires archéologiques 1995*. MTQ, Direction générale de l'Est, Service du support technique.
- Clermont, N. 1978. « Les crémations de Pointe-du-Buisson ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 8(1), pp. 3-20.
- Clermont, N. 1990. « Le Sylvicole inférieur au Québec ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 20(1), pp. 5-17.
- Drapeau, Stanislas. 1863. *Études sur les développements de la colonisation du Bas-Canada. Depuis 10 ans (1851-1863)*. Québec: Typographie de Léger Brousseau.
- Dumais, Pierre et Gilles Rousseau. 1985. « Trois sites paléindiens sur la côte sud de l'estuaire du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 15 (2), pp.135-49.

- Gates Saint-Pierre, C. 2010. *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Gouvernement du Québec. 2012. *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec, [consulté en ligne]. <https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf>.
- Johnson, Laurence et Charles A. Martijn. 1994. « Les Malecites et la traite des fourrures ». *Recherches amérindiennes au Québec* **24**: 25-44.
- L'Anglais, P.-G. 1994. *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artefacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.
- Laberge, Alain. 1993. « D'un territoire innocupé à un espace saturé ». Dans *Histoire de la Côte-du-Sud*, par Alain Laberge, 53-84. Les régions du Québec 4. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Laberge, Alain et Jacques Saint-Pierre. 1993. « La mise en place des institutions ». Dans *Histoire de la Côte-du-Sud*, par Alain Laberge, 125-49. Les régions du Québec 4. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture.
- Magnan, Hormisdas. 1913. *Monographies paroissiales : esquisses des paroisses de colonisation de la province de Québec*. Québec: Département de la colonisation, mines et pêcheries.
- Magnan, Hormisdas. 1920. *Les régions de colonisation de la province de Québec - Le Sud-est de Québec et les Cantons de l'est*. Édité par des mines et des pêcheries ministère de la Colonisation. Québec. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2873734>.
- Magnan, Hormisdas. 1925. *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la Province de Québec*. Arthabaska: Imprimerie d'Arthabaska.
- Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFPQ). 2019. *Forêt Ouverte*. Carte et données forestières. Gouvernement du Québec, Québec, [en ligne].
- Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF). 2021. *Carte interactive*. MRNF, Québec, Produits et services en ligne - Mines, Carte interactive, [consulté en ligne]. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr
- Paradis, M.-A. et J. Leblanc. 2021. *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Rapport inédit, Université Laval et MITACS.
- Patrimoine Experts. 2000. *Inventaires archéologiques, Direction de Chaudière-Appalaches*. MTQ.

- Picard, P. 1974. *Notes sur le site CfEq-1, anse de Berthier, et sur le site CgEq-2, cap Tourmente (Saint-Joachim)*. Ministère des Affaires culturelles.
- Picard, P. 1992. *Gouge en pierre découverte à Berthier-sur-Mer, CfEq-4*. Ministère des Affaires culturelles.
- Picard, P. 2012. *Saint-Thomas-de-la-Pointe-à-Lacaille. Intervention archéologique 2011*. Ville de Montmagny.
- Piché-Nadeau, Katherine. 2012. *La Présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe et au XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux*. Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
- Pintal, J.-Y. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». *Recherches amérindiennes au Québec*, 32 (3), pp. 41-54.
- Pintal, J.-Y. 2003. *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Ville de Lévis.
- Pintal, J.-Y. 2011. *Inventaires archéologiques (2009). Direction de la Chaudière-Appalaches*. MTQ.
- Pintal, J.-Y. 2012a. « Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec ». Chapdelaine, C. dir. *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. Texas A&M University Press, pp. 218-236.
- Pintal, J.-Y. 2012b. *Ville de Montmagny, découvertes fortuites à l'embouchure de la rivière Du Sud. Inventaire archéologique (2011)*. Ville de Montmagny.
- Pintal, J.-Y. 2023. *Projet de parc éolien Saint-Paul-de-Montminy (3453) : Étude de potentiel archéologique*. Pesca.
- Plourde, Michel 2011. *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère)*. Thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal.
- Première Nation Wolastoqiyik Wamspekwuk (PNWW). 2024. *Étude de potentiel archéologique, projet éolien Saint-Paul-de-Montminy, Janvier 2024*. Étude de potentiel archéologique, étude inédite.
- Prévost, Pierre. 2020. Nos Rivières, routes vers l'Acadie. Au fil des ans. *Revue de la Société historique de Bellechasse* 32 (2-3): 22-32.
- Rouillard, Eugène. 1901. *La colonisation dans les comtés de Dorchester [...]*. Édité par Département de la colonisation et des mines. Québec.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/4772172>.
- Ruralys. 2014. *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403)*. Québec, Commission de la Capitale-Nationale.
- Samson, G. 2003. *Expertise archéologique. Découverte d'un outil en pierre à Saint-Vallier. CfEq-a*. Ministère de la Culture et de la Condition féminine.

- St-Germain, C., M. Courtemanche et C. Gates Saint-Pierre. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Krugerà 2 ». Dans *Kruger 2 : Un site du Paléoindien récent à Brompton*. Montréal, Recherches Amérindiennes au Québec, pp. 201-218. Coll. « Paléo-Québec », 39.
- Taché, K. 2010. *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.
- Tremblay, R. 1995. « L'île aux Corneilles : deux occupations du Sylvicole supérieur entre la province de Canada et le Saguenay ». [Consulté en ligne]. <https://api.semanticscholar.org/CorpusID:163319431>.

ANNEXE 1. CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Registre des photographies

Projet : SPDM inventaire (AU25-016)

Archéologue responsable: Joey Leblanc & Jolyane Saule

No d'appareil : Tablette #2

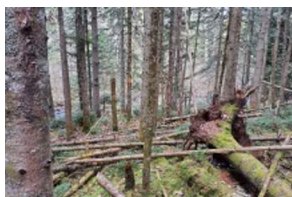
No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
AU_SPDM_001	A1	Zone x1, zone humide, marécage.	N	13-10-2025
AU_SPDM_002	A1	Zone x1, zone humide, marécage.	O	13-10-2025
AU_SPDM_003	A1	Sondage A1-001, paroi est.	E	13-10-2025
AU_SPDM_004	A1	Environnement.	S	13-10-2025
AU_SPDM_005	A2	Zone x2, entrée de cours en gravier.	N	13-10-2025
AU_SPDM_006	A3	Environnement.	O	13-10-2025
AU_SPDM_007	A3	Environnement.	S	13-10-2025
AU_SPDM_008	A3	Sondage A3-008, paroi sud.	S	13-10-2025
AU_SPDM_009	A3	Zone x4, champs de roches.	N	13-10-2025
AU_SPDM_010	A3	Zone x3, ruisseau et zone humide.	O	13-10-2025
AU_SPDM_011	A3	Zone x4, champs de roches.	N	13-10-2025
AU_SPDM_012	A4	Zone x5, ruisseau, marécage et pente (section sud).	O	13-10-2025
AU_SPDM_013	A4	Zone x5, ruisseau, marécage et pente (section sud).	E	13-10-2025
AU_SPDM_014	A4	Zone x5, ruisseau et marécage (section nord).	E	13-10-2025
AU_SPDM_015	A4	Zone x5, ruisseau et marécage (section nord).	S	13-10-2025
AU_SPDM_016	A5	Environnement.	N	13-10-2025
AU_SPDM_017	A5	Sondage A5-029, paroi nord.	N	13-10-2025
AU_SPDM_018	A6	Zone x6, chemin de gravier, remblais et fossés.	E	13-10-2025
AU_SPDM_019	A6	Zone x6, chemin de gravier, remblais et fossés.	N	13-10-2025
AU_SPDM_020	A6	Zone x6, chemin de gravier, remblais et fossés.	N	13-10-2025
AU_SPDM_021	A7	Environnement (section est).	N	13-10-2025
AU_SPDM_022	A7	Sondage A7-030, paroi nord.	N	13-10-2025
AU_SPDM_023	A8	Zone x7, pente et rivière (section ouest).	O	13-10-2025
AU_SPDM_024	A8	Zone x7, pente et rivière (section ouest).	S	13-10-2025
AU_SPDM_025	A8	Sondage A8-40, paroi sud (portion nord).	S	13-10-2025
AU_SPDM_026	A8	Environnement (section centrale).	O	13-10-2025
AU_SPDM_027	A8	Zone x8, rivière et bosquet.	S	14-10-2025
AU_SPDM_028	A8	Sondage A8-59, paroi sud (portion centrale).	S	14-10-2025
AU_SPDM_029	A8	Zone x8, pente.	N	14-10-2025
AU_SPDM_030	A8	Sondage A8-73, paroi nord (portion sud).	N	14-10-2025
AU_SPDM_031	A9	Zone x9, chemin de gravier et pont.	S	14-10-2025
AU_SPDM_032	A9	Zone x9, chemin de gravier et pont.	S	14-10-2025
AU_SPDM_033	A10	Zone x10, pente (section nord).	E	14-10-2025
AU_SPDM_034	A10	Sondage A10-79, paroi sud.	S	14-10-2025
AU_SPDM_035	A10	Zone x11, rivière et zone humide (section centrale).	N	14-10-2025
AU_SPDM_036	A10	Zone x12, champs de blocs (section sud).	E	14-10-2025
AU_SPDM_037	A11	Zone x13, rivières.	S	14-10-2025
AU_SPDM_038	A11	Zone x13, champs de pierres et zone humide (section sud).	N	14-10-2025
AU_SPDM_039	A11	Sondage A11-89, paroi nord.	N	14-10-2025
AU_SPDM_040	A12	Environnement.	S	14-10-2025
AU_SPDM_041	A12	Zone x14, champs de pierres et zone humide (section sud).	S	14-10-2025
AU_SPDM_042	A12	Zone x14, champs de pierres et zone humide (section sud).	S	14-10-2025
AU_SPDM_043	A12	Sondage A12-99, paroi est.	E	14-10-2025
AU_SPDM_044	A14	Sondage A14-102, paroi sud.	S	14-10-2025
AU_SPDM_045	A15	Zone x15, chemin (section ouest).	N	14-10-2025

No de cliché	Zone	Description	Vue	Date
AU_SPDM_046	A15	Sondage A15-104, paroi est.	E	14-10-2025
AU_SPDM_047	A13	Sondage A13-107, paroi est.	E	15-10-2025
AU_SPDM_048	A13	Zone x16, rivière et zone humide (section centrale).	E	15-10-2025
AU_SPDM_049	A13	Environnement.	S	15-10-2025
AU_SPDM_050	A13	Vue sur le sondage A13-124.	E	15-10-2025
AU_SPDM_051	A16	Sondage A16-139, paroi nord.	N	15-10-2025
AU_SPDM_052	A16	Zone x17, chemin de gravier (section sud).	E	15-10-2025
AU_SPDM_053	A17	Zone x18, chemin de gravier, ponceau et remblais.	O	15-10-2025
AU_SPDM_054	A18	Environnement.	S	16-10-2025
AU_SPDM_055	A18	Sondage A18-145, paroi ouest.	O	16-10-2025
AU_SPDM_056	A19	Zone x19, chemin asphalté.	E	16-10-2025
AU_SPDM_057	A20	Zone x20, chemin asphalté.	E	16-10-2025
AU_SPDM_058	A21	Zone x21, chemin asphalté.	E	16-10-2025
AU_SPDM_059	A22	Zone x22, chemin de gravier.	E	16-10-2025
AU_SPDM_060	A23	Sondage A23-147, paroi sud.	S	16-10-2025
AU_SPDM_061	A24	Zone x23, chemin de gravier.	S	16-10-2025

ANNEXE 2. MOSAÏQUE DES PHOTOGRAPHIES



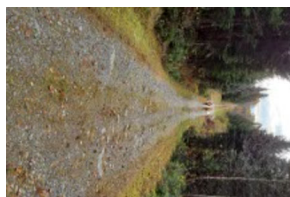
AU_SPDM_061



AU_SPDM_029



AU_SPDM_030



AU_SPDM_031



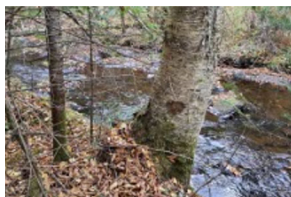
AU_SPDM_032



AU_SPDM_033



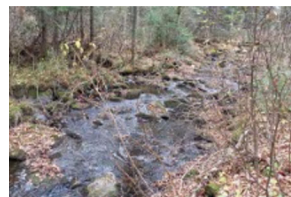
AU_SPDM_034



AU_SPDM_035



AU_SPDM_036



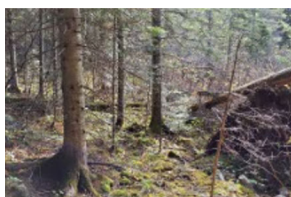
AU_SPDM_037



AU_SPDM_038



AU_SPDM_039



AU_SPDM_040



AU_SPDM_041



AU_SPDM_042



AU_SPDM_043



AU_SPDM_044



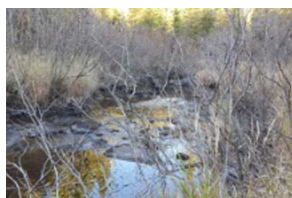
AU_SPDM_045



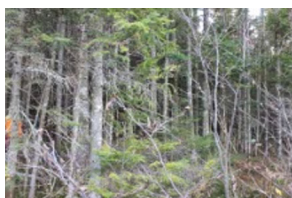
AU_SPDM_046



AU_SPDM_047



AU_SPDM_048



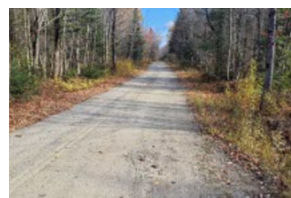
AU_SPDM_049



AU_SPDM_050



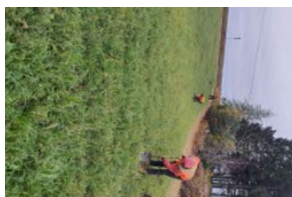
AU_SPDM_051



AU_SPDM_052



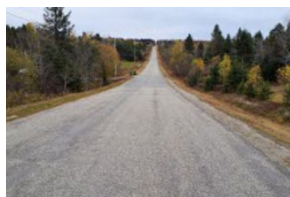
AU_SPDM_053



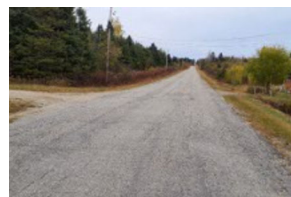
AU_SPDM_054



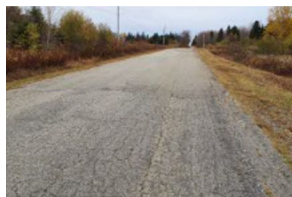
AU_SPDM_055



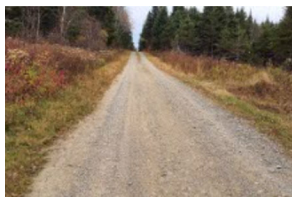
AU_SPDM_056



AU_SPDM_057



AU_SPDM_058



AU_SPDM_059



AU_SPDM_060